N° 3590. — XIIme Année. 5 c. Le Numéro 5 c. Dimanche 21 Août 1892.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

Du 1er Juin 1892 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — Du 1er Juin 1892

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 35	7 48	8 47	10 52	12 16	2 00	3 37	5 41	7 35	11 00
Morteau . . .	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	7 35	11 00
Besançon . . .	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	—	11 00
Brenets au Locle	—	7 20	10 00	11 35	1 33	3 08	5 12	5*58	6 55	10 18
Les Ponts. . .	5 30	7 40	—	—	1 20	4 40	—	9 15	—	
Neuchâtel. . .	—	7 40	9 41	12 17	3 27	5 36	*7 34	9 30	—	
Genève. . . .	—	—	9 41	12 17	3 27	5 36	—	9 30	—	
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	*10 52	
Berne.	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	—	
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 38	9 35	—	

* Dimanches et Fêtes

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	4 20	7 48	9 51	11 20	12 25	2 00	3 37	5 44	7 40	9 40
Morteau. . . .	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—
Besançon . . .	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	—	—
Brenets du Locle	—	8 26	10 16	12 58	2 28	4 12	*5 20	6 16	8 05	10 40
Les Ponts. . .	6 14	8 35	—	—	—	1 40	6 15	—	9 42	
Neuchâtel. . .	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	*3 41	5 50	7 42	
Genève	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	—	5 50	7 42	
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—	
Berne.	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—	
Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—	

* Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

Pour 4 francs

on peut s'abonner à **L'IMPARTIAL** dès maintenant à fin décembre 1892, franco dans toute la Suisse.

Les nouveaux abonnés recevront, sur leur demande, ce qui a déjà paru du beau feuilleton bi-hebdomadaire en cours de publication :

Les Drames de la Misère

par RAOUL DE NAVERY.

— SAMEDI 20 AOUT 1892 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 21 août 1892. — Pharmacie **Boisot**, Fritz Courvoisier, 9; *ouverte jusqu'à 10 heures du soir.*

☞ Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert donné par l'Orchestre des Amis, tous les soirs dès 8 heures.

Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, samedi 20, à 8 h. du soir, au Collège de l'Abeille.

Société des porte-lances-hydrantiers. — Assemblée générale des membres actifs et passifs, samedi 20, à 8 1/2 h. du soir, au Café de la Place.

Club du cazin du Café Lyrique. — Réunion, samedi 20, à 9 h. du soir, au local.

Club du Balcon. — Réunion, samedi 20, à 8 1/2 h. du soir, au Café Franck.

Bibliothèque du Grütli romand (Progrès 10). — Ouverture de la bibliothèque, chaque samedi, de 8 1/2 h. à 10 h. du soir.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des Algériens. — Assemblée, samedi 20, à 7 h. du soir, au local.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi 20, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grütli. — Répétition générale, samedi 20, à 8 1/4 du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 20, à 8 h. précises du soir, au local.

Brasserie Hauert. — Grand concert donné par la troupe Dussert, samedi et dimanche, dès 8 h. du soir.

Bataillon de pompiers. — Dimanche 21, à 7 h. du matin : Exercices. — (Voir au tableau annuel des exercices.)

Travailleurs. — Distribution ordinaire, dimanche 21, au local (Progrès 75).

Ecole complémentaire de guillochis. — Réunion, dimanche 21, à 8 1/4 h. du matin, au Collège industriel.

Brasserie Hauert. — Concert-apéritif donné par l'orchestre *La Renaissance*, dimanche 21, à 10 h. du matin.

Club des Frisés. — Réunion, dimanche 21, à 1 h. après midi, au local.

Pipe-Club. — Réunion, dimanche 21, à 1 1/4 h. après midi, au local.

Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, dimanche 21, à 1 1/2 h. après midi, au local.

Club du Papillon. — Réunion, dimanche 21, à 1 1/2 h après midi, au local.

Aux Arêtes. — Dimanche 21 : Grande fête champêtre organisée par la société de gymnastique *L'Abeille*. — (Voir aux annonces.)

Nouveau Restaurant des Armes-Réunies. — Grand concert et fête champêtre, dimanche 21. — (Voir aux annonces.)

Gibraltar. — Grand bal, dimanche 21, dès 3 h. après midi.

Restaurant des Combettes. — Dimanche 21 : Bal champêtre.

Gaïac. — Grande Poule, dimanche et lundi, aux Combettes.

Cercle Montagnard. — Représentation théâtrale et soirée familière, dimanche 21, dès 8 1/2 heures.

Société de Tempérance. — Dimanche 21, à 2 1/2 h. après midi : Réunion publique au temple des Eplatures.

Armée du Salut. — Réunion publique, dimanche 21, à 8 1/2 h. du soir, au local (Hôtel-de-Ville 56). — Invitation cordiale.

Evangélisation populaire. — Réunion publique, dimanche 21, dès 2 1/2 h. après midi, aux Bressels, Eplatures-Sagne.

Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37). — Sonntag, Nachmittags 4 Uhr : Deutscher Gottesdienst.
— Montag, Abends 8 1/2 Uhr : Männer und Jünglingsverein.

Intimité. — Répétition de l'orchestre, lundi 22, à 8 h. du soir, au local.

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi 22, à 8 h. précises du soir, à l'Amphithéâtre.

Le Concordat et le Sursis concordataire

(*Suite et fin.*)

Les attributions du commissaire sont, comme nous l'avons vu, de surveiller les actes du débiteur. Dans ses fonctions, il cherchera à concilier les intérêts du débiteur, la situation de celui-ci méritant quelques égards, avec ceux de la généralité des créanciers et dans l'éventualité d'une faillite ou d'une saisie en cas de non réussite du concordat. Au reste, chaque créancier et le débiteur lui-même, aura le droit d'adresser ses réclamations contre les agissements qu'ils estimeraient irréguliers du commissaire par voie de plainte à l'autorité de surveillance qui est d'abord le président du tribunal et en seconde instance l'office cantonal.

Le sursis peut être révoqué si le débiteur ne respecte pas les décisions du commissaire ou n'observe pas les restrictions que la loi apporte à sa capacité civile.

La principale attribution du commissaire consiste à diriger les opérations de la demande de concordat; il devra le faire en toute impartialité, sans exercer la moindre pression sur les créanciers soit favorablement, soit défavorablement.

Nous allons résumer la marche de ces opérations.

Pour arriver à sa forme exécutoire, le concordat passe par diverses phases. Pris pour lui-même, il est un traité définitif entre les créanciers et le débiteur, empruntant sa force contractuelle à la sanction qui lui est donnée par l'autorité.

Avant donc d'être présenté au tribunal, le concordat fait l'objet de l'examen des créanciers qui ont à se prononcer sur son acceptation.

A cet effet, ceux-ci sont invités par le commissaire, au moyen d'une publication, à lui indiquer leurs créances dans les vingt jours, sous peine d'être exclus des délibérations ; cette forclusion enlèvera au créancier en retard le droit de faire opposition au concordat. Par la même publication, les créanciers sont convoqués à une assemblée, dans laquelle ils auront à délibérer sur le concordat, puis, cas échéant, à le signer séance tenante. Les adhésions peuvent encore être reçues pendant les dix jours suivants.

Le créancier n'ayant pas assisté à l'assemblée ou qui ensuite n'a pas signé le concordat, n'est pas considéré comme acceptant ; ceci à l'inverse de notre ancienne loi cantonale qui disposait à l'art. 12, alinéa 3e :

« Le créancier qui n'a pas répondu et qui » n'est pas présent à la séance, est réputé » avoir adhéré au concordat. »

Le dixième jour écoulé, le commissaire transmet à l'autorité compétente (Tribunal cantonal) toutes les pièces relatives au concordat, avec un avis motivé sur la question de savoir si le concordat est accepté et s'il y a lieu de l'homologuer. Les créanciers pouvant avoir des motifs d'opposition à présenter contre le concordat sont admis à les faire valoir à l'audience d'homologation qui est annoncée par voie de publication.

Le concordat est accepté lorsque ceux qui l'ont signé forment la majorité des deux tiers des créanciers et représentent les deux tiers des sommes dues.

Les créanciers privilégiés ne participant pas au concordat, attendu qu'ils doivent toujours être payés intégralement, ni eux, ni leurs prétentions n'entront en ligne de compte dans l'établissement du quorum ci-dessus. Il en est de même pour la femme du débiteur. Les créances garanties par gage ne comptent que pour le montant réputé non garanti suivant l'estimation du commissaire.

L'acceptation du concordat par les créanciers n'est pas suffisante pour lui donner une force exécutoire.

Par cela même qu'une majorité de créanciers fait la loi aux rejetants, il faut nécessairement que le débiteur soit indemne de toute imputation de mauvaise foi, que les conditions du concordat ne soient pas onéreuses pour les créanciers, et que les garanties assurant leur exécution soient sérieuses. L'opposition des créanciers rejetants se basera précisément sur ces faits que la loi catégorise plus spécialement en disant à l'art. 106 :

« L'homologation du concordat est subordonnée aux conditions ci-après :

Que le débiteur n'ait commis au détriment de ses créanciers aucun acte déloyal ou d'une grande légèreté ;

Que la somme offerte soit en proportion des ressources du débiteur ; l'autorité peut prendre en considération les biens qui pourraient lui échoir par voie d'héritage ;

Enfin que l'exécution du concordat et le paiement intégral des créanciers privilégiés reconnus, soient suffisamment garantis, sauf renonciation expresse de la part de ses créanciers. »

Une fois homologué, le concordat est obligatoire pour tous les créanciers, même pour les rejetants qui doivent se soumettre à la sentence du tribunal, et accepter les paiements faits par le débiteur en conformité des clauses du concordat. Seuls les créanciers gagistes conservent leurs droits jusqu'à concurrence du prix de leur gage.

Les conséquences résultant de l'homologation du concordat sont les suivantes :

La faillite est évitée pour le débiteur qui rentre immédiatement dans la libre administration de ses biens et les effets du sursis cessent. Les saisies dont l'objet n'a pas été réalisé avant le sursis concordataire tombent.

Lorsque le concordat n'est pas homologué ou que le sursis est révoqué, le débiteur sujet à la poursuite par voie de faillite doit être immédiatement déclaré en faillite, si un créancier le requiert dans les dix jours.

Dans toutes les opérations du concordat, le débiteur doit traiter ses créanciers sur un pied de parfaite égalité et toute promesse faite par lui à l'un de ces derniers en sus des stipulations du concordat est nulle de plein droit. Car cette manière de faire serait délictueuse et le débiteur qui aurait employé ce moyen tomberait sous le coup de la loi pénale dont les dispositions sont réservées aux cantons par l'art. 25, paragr. 3 de la loi fédérale. Le même sort serait réservé au créancier ayant cherché à bénéficier d'un semblable moyen.

Le concordat proposé par un débiteur principal crée une situation spéciale entre le créancier et les co-obligés cautions et garants du débiteur. En tout état de cause, le créancier demeure le maître de la situation : ou bien, il n'adhère pas au concordat et conserve tous les droits contre les co-obligés, cautions et garants du débiteur, ou bien, après les avoir informés, au moins dix jours à l'avance, du jour et du lieu de l'assemblée, en leur offrant de leur céder ses droits contre paiement, il peut adhérer au concordat s'il n'a pas été désintéressé, ou bien, enfin, le créancier après s'être entendu avec les intéressés énumérés ci-dessus, peut les autoriser à assister aux délibérations et s'en remettre à leurs décisions. Dans l'une comme dans l'autre de ces trois alternatives, le créancier, tout en bénéficiant indirectement du concordat, conserve ses droits dans leur intégralité à l'égard des co-obligés, cautions et garants du débiteur.

Si le débiteur concordataire conteste tout ou partie d'une créance produite, soit en raison du chiffre ou de toute autre circonstance, la créance participera au quorum dans la mesure déterminée par le tribunal accordant l'homologation ou n'y participera pas, selon la décision qui interviendra. Les droits du créancier sont réservés, un délai péremptoire lui est assigné pour les faire établir devant les tribunaux, et le dividende afférent à la créance est provisoirement versé à la Banque cantonale jusqu'à chose jugée.

Le concordat, comme tout autre contrat, peut être résilié notamment dans les deux cas prévus par la loi :

Lorsque le débiteur ne tient pas les engagements pris par lui dans le concordat,

Lorsque le concordat est entaché de mauvaise foi.

Ces cas se présentant, le concordat ne se trouvera pas annulé de plein droit, mais tout créancier pourra en faire prononcer la révocation par l'autorité qui l'aura homologué. Il est à noter que la révocation du concordat demandée pour cause d'inexécution n'enlève pas au créancier les droits nouveaux acquis en vertu du concordat, tels que des cautionnements donnés et des garanties délivrées, et que ces droits accessoires lui demeurent acquis puisque ces garanties ont précisément été obtenues pour assurer l'exécution du concordat. Tandis que si le concordat est révoqué pour cause de mauvaise foi, toutes choses sont remises en l'état et toutes parties au concordat déliées de leurs engagements concordataires. La révocation du concordat demandée par un créancier pour cause d'inexécution des engagements pris par le débiteur, ne déploie d'effets qu'à l'égard de ce créancier individuellement qui reprend la libre disposition de ses droits pour agir au mieux de ses intérêts. Dans le cas de révocation d'un concordat entaché de mauvaise foi, le débiteur inscrit au registre du commerce sera immédiatement déclaré en faillite si un créancier le requiert dans les dix jours.

Nous laissons à dessein de côté l'étude de la question du concordat après déclaration de faillite, dont nous aurons l'occasion de parler prochainement.

A. Monnier, Lambert,
avocats.

Tous droits réservés.

Nouvelles étrangères

France. — Quelques nouveaux cas d'insolation sont signalés encore vendredi. Les dépêches des diverses régions de la France signalent divers accidents dus à l'élévation extraordinaire de la température. A Tours, pendant les manœuvres militaires, cinq soldats ont été frappés d'insolation, plusieurs autres sont rentrés malades dans les casernes. A Laon, à Bourges et dans d'autres villes, les manœuvres ont été interrompues ou décommandées. A Laon, les troupes ont dû attendre la nuit pour rentrer dans leurs casernements; il y a eu un mort et trente hommes malades.

— Depuis jeudi il y a eu quelques nouveaux cas cholériformes au Hâvre et un décès. Des mesures sanitaires ont été prises.

Allemagne. — Les partisans de M. de Bismarck déploient une grande activité ; ils organisent sans interruption des pélerinages à Varzin, ainsi que des réunions publiques dans les circonscriptions rurales.

Selon des renseignements pris à bonne source, on ne s'arrêterait pas là, et une campagne acharnée contre le gouvernement s'ouvrirait prochainement dans une presse créée spécialement à cet effet.

La *Münchener Allgemeine Zeitung*, qui, jusqu'à présent, était l'organe de M. de Bismarck dans l'Allemagne du Sud, publierait simultanément deux éditions, l'une à Berlin et l'autre à Francfort-sur-le-Mein, tout en continuant à paraître à Munich.

Les négociations au sujet de cette grosse entreprise se poursuivent actuellement à Berlin.

On assure que la Société de la *Münchener Allgemeine Zeitung* disposerait de cinq millions de marks. On va même jusqu'à prétendre que M. de Bismarck aurait promis des subsides.

Ce bruit, en contradiction avec l'économie proverbiale de l'ancien chancelier, est accueilli avec réserve.

Etats-Unis. — De nouveaux renforts ont été envoyés d'Albany et de Brooklyn à Buffalo, ce qui doit porter à huit mille hommes le chiffre des troupes qui se trouvent sur le théâtre de la grève pour protéger le matériel et les immeubles des compagnies des chemins de fer.

Tous les chauffeurs se sont joints aux aiguilleurs en grève.

Cependant, on croit que la présence des troupes a porté un coup décisif à la grève.

Les renseignements parvenus à la direction de la Compagnie du chemin de fer de Philadelphie et Reading annoncent que la situation est meilleure et que les autorités considèrent la grève comme étant bien près de sa fin. Il n'y a pas eu de désordres hier, mais quelques tentatives de grévistes pour faire dérailler les trains en marche.

Le gouvernement de l'Etat de New-York n'a pas eu jusqu'ici à convoquer toute la garde nationale.

Les mineurs en grève du Tennessee ont attaqué à deux reprises les troupes stationnées à Coal-Creek.

Ces rencontres auraient été sanglantes. On est sans nouvelles certaines sur le conflit, les fils télégraphiques étant coupés.

Les dernières nouvelles laissent entendre que le colonel Anderson a été fait prisonnier par les grévistes.

On s'attend à un nouveau combat. Le général Carnes est, avec ses troupes, à un mille de Coal-Creek.

On affirme que les troupes ont tiré le canon sur les grévistes. La décharge a produit un effet terrible et a tué un grand nombre de mineurs.

La population est indignée. Le colonel Anderson est gardé par un piquet spécial, car on le recherche pour le lyncher.

Le gouverneur du Tennessee, M. Buchanan, est très sérieusement malade.

Les habitants de Nashville ont réclamé, par une dépêche au président Harrisson, l'envoi de troupes fédérales, les milices de l'Etat et les enrôlements volontaires ne suffisant pas à éviter un désastre.

Des coups de feu ont été tirés sur des soldats qui gardaient un vapeur à Homestead, par des hommes qui se trouvaient dans un train de marchandises et qui ont été arrêtés. Les troupes ont dû disperser la foule qui sympathisait avec les prisonniers.

Les postes en Angleterre

On écrit de Londres :

Sir James Fergusson, directeur général des postes, et qui lui aussi va quitter ses fonctions, a publié le rapport annuel de son administration pour l'année se terminant au 31 mars 1892. L'examen de ce rapport, quoique un peu hérissé de chiffres, a l'avantage de démontrer toute l'importance d'un service qui n'a, dans aucun pays, une aussi considérable étendue :

Pendant les douze derniers mois, la poste anglaise a distribué 1,767,500,000 lettres, 241,600,000 cartes postales; 495,300,000 livres, circulaires, et 16,300,000 journaux, etc.

N'ont pu être remis au domicile des destinataires et sont revenus dans les bureaux 6,790,845 lettres, 914,234 cartes postales, 118,358 paquets de nature diverse, 7,116,460 circulaires, et 556,731 journaux ; après correction des adresses, recherche des destinataires et renvoi aux expéditeurs, il n'est resté au rebut que 430,078 lettres.

L'incurie, ou la distraction de certains individus s'établit par ce fait que 32,000 lettres ont été jetées dans les boîtes sans aucune adresse, et que 1,724 de ces lettres renfermaient en monnaie, banknotes ou chèques, une somme dépassant 400,000 francs.

Pour prouver la confiance que l'on a dans la sagacité des employés de la poste, sir James Fergusson cite l'exemple d'une lettre qui a pu être distribuée à son destinataire avec cette adresse : « Au propriétaire de la Taverne, au coin du champ de foire et dont les écuries sont derrière la maison ; à Noël, l'an dernier, le switchback de M. Davis était tout près de la maison à Wolwerhampton. »

Un autre cas est encore plus bizarre. Le directeur d'un bureau de province recevait cette singulière requête :

« Cher monsieur, puis-je vous prier de vouloir bien faire remettre, par un de vos employés, à mon neveu, la carte postale ci-jointe ? C'est un jeune homme qui doit être très connu dans votre ville, mais dont j'ai oublié l'adresse, si tant est que je l'aie jamais sue. Il boite en raison de ce qu'il a une jambe de liège, il est également pourvu d'un superbe râtelier. Je pense qu'il est commis ou directeur chez un de vos meilleurs bijoutiers. Espérant que je ne vous dérange pas trop, j'ai l'honneur d'être, etc. »

La ville avait une population de 72,000 habitants, néanmoins on a découvert le neveu à la jambe de liège et au brillant râtelier. Il va sans dire que les envois exentriques n'ont pas plus manqué cette année que les années précédentes. On a expédié de l'étranger 550 sangsues, des serpents vivants, de grenouilles, des rats apprivoisés et, du Cap de Bonne Espérance, une sauterelle vivante. Dans un sac de dépêches scellé, venant de l'Inde, et qui par conséquent n'a été ouvert que trois semaines après le départ, on a trouvé une souris indienne ; le petit animal, malgré la longueur du voyage, est arrivé en bonne santé et n'a pas paru avoir souffert de la privation de nourriture.

Les employés des postes, y compris les directeurs de bureau, sont au nombre de 68,231, parmi lesquels sont 9,660 femmes. Il faut compter encore 57,000 autres personnes faisant partie à un titre quelconque de cette vaste administration; en sorte que l'effectif général se chiffre par 125,762 individus. Il y a dans le Royaume-Uni 19,101 bureaux de poste, 23,301 boîtes aux lettres. Le directeur général a introduit plusieurs réformes dans son administration ; il en a facilité l'entrée aux soldats et aux marins retraités ; il y a aujourd'hui 1,379 soldats et marins employés dans les postes. La situation des facteurs a été également très améliorée, leurs gages ont été augmentés, une indemnité de chaussures leur a été accordée, et ils reçoivent maintenant un supplément de paye quand ils travaillent le dimanche ; rien n'est plus juste ; seulement, pourquoi la capitale est-elle exceptée, et pourquoi sauf à Londres, dans les plus petits villages, en Ecosse, en Irlande, reçoit-on des lettres le dimanche matin, tandis qu'il n'en est pas distribué à Londres ?

Déjà sir James Fergusson a diminué la taxe supplémentaire qui frappait les correspondances à destination du continent ; déjà il y a des boîtes spéciales pour ces correspondances expédiées le dimanche soir ; en sorte que pour dix centimes de plus que l'affranchissement régulier, une lettre mise à la poste avant 6 heures du soir dans les boîtes à ce destinées, ou avant 8 h. 10 dans l'intérieur de la gare de Charing Cross, partent le dimanche pour le continent dans la même soirée. Il serait bien de la part du futur directeur des postes d'ajouter une distribution le matin du dimanche dans Londres, ainsi qu'elle existe dans toutes les provinces ; quitte à frapper cette distribution d'un droit particulier et dont une partie serait affectée aux facteurs; c'est là un véritable progrès à réaliser.

Chronique suisse

Emigration. — Les nouvelles que la presse a récemment données de la tournure défavorable que prennent les affaires dans l'île de Sumatra, viennent d'être complétées et entièrement confirmées, par de nouveaux rapports provenant de source authentique. On attribue entre autres à l'énorme baisse qui s'est produite, l'année dernière, sur le marché des tabacs, ces conditions désastreuses ainsi que le retour en Europe d'un certain nombre de compatriotes, dont quelques-uns se sont vus forcés d'avoir recours en cette occasion à l'assistance de la Société suisse.

On ne peut donc que recommander instamment de ne point émigrer à Sumatra sans y avoir l'assurance formelle d'une occupation fixe.

Rappelons, à cet égard, que le Commissariat fédéral de l'émigration, à Berne, est toujours prêt à donner gratuitement à ceux qui désirent s'expatrier et s'adressent à lui, tous les renseignements et conseils dont ils peuvent avoir besoin.

Chemins de fer. — On lit dans la *Feuille d'avis* de Tramelan :

La haute direction du Jura-Simplon viole ouvertement la loi fédérale en supprimant partiellement les jours de congé des employés. C'est ainsi que nombre d'employés des gares sont avisés, malgré le tableau qui existe et dans lequel une rotation de congés a été établie, le soir avant le jour fixé pour le congé, que celui-ci est supprimé. Celui qui réclame est immédiatement noté, mis à la porte et remplacé par un nouvel employé, sous la désignation de journalier, auquel on n'accorde aucun jour de congé, et le tour est joué.

Dernièrement un employé auquel on avait déjà supprimé deux congés tombant sur deux dimanches est avisé le samedi soir que son congé du lendemain est supprimé. Devant absolument s'absenter ce dimanche, ayant une affaire importante de convoquée, il insiste pour obtenir le congé *auquel il a droit*. Comme on le lui refuse, il annonce qu'il ne pourra venir. Le lundi, lorsqu'il veut reprendre son travail, il est avisé qu'il est révoqué.

Ainsi dans le cas particulier, celui qui veut user d'un droit, au sujet duquel une loi spéciale a été votée par les Chambres, est mis à la porte, ceux qui la violent ouvertement continuent à tirer de magnifiques traitements.

Espérons que nos législateurs comprendront enfin que ce n'est pas le tout de faire des lois, mais que l'important est de les faire respecter.

Parti démocratique suisse. — Le comité-directeur de ce parti annonce que le Congrès habituel aura lieu cette année à Soleure les 5 et 6 novembre prochains, pour lequel il a mis provisoirement les points suivants à l'ordre du jour :

1. Rapport de gestion. 2. Rapport d'une commission de vérification des comptes à nommer par le congrès. 3. Fête du 1er mai 1893. 4 Congrès international de 1893 à Zurich. 5. Initiative concernant la nomination du Conseil fédéral par le peuple. 6. Elections au Conseil national de 1893. 7. Initiative concernant le droit au travail. 8. Question des logements. 9. Représentation proportionnelle. 10. Nationalisation des chemins de fer. 11. Vente des denrées par l'Etat. 12. Stipulations au sujet de radiations et conflits. 13. Nomination du siège central et du comité central.

L'incendie de Grindelwald

Les nouvelles suivantes nous parviennent aujourd'hui sur le terrible sinistre dont nous parlions hier, et qui a éclaté jeudi après midi à Grindelwald :

Le feu a éclaté dans les combles du nouvel hôtel de l'Ours, peu après le déjeuner auquel assistaient 250 personnes. C'était vers 2 ½ h. L'hôtel était absolument bondé, comme du reste tous les hôtels et toutes les pensions du village.

La plupart des voyageurs s'étaient retirés dans leurs chambres. Les flammes se sont propagées avec une rapidité telle que beaucoup d'étrangers étaient encore à leurs fenêtres, demandant ce qui se passait, que déjà la toiture était tout entière en feu.

Le fœhn soufflait avec violence. En fort peu de temps, l'édifice tout entier était en flammes et le feu gagnait le nouvel hôtel de l'Ours, puis des magasins presque contigus, le bureau des télégraphes et la gare. On sait que Grindelwald est bâti presque entièrement en bois. Les chalets, roussis par le soleil, flambaient comme des allumettes.

Les flammèches que le fœhn secouait sur le village ont allumé des maisons à une assez grande distance du foyer primitif de l'incendie. Il y a deux kilomètres environ entre les points extrêmes touchés par le feu. Des groupes de maisons ont été préservés par on ne sait quel hasard. Tout le quartier de la poste et de l'Hôtel de l'Aigle est intact.

Le bureau du télégraphe a été un des premiers atteints. Le télégraphiste n'a eu que le temps de lancer quelques dépêches pour demander du secours, puis il a emporté ses appareils.

Même rapidité dans la destruction de la gare. Beaucoup de marchandises et de bagages y étaient déposés ; on n'a pu en sauver qu'une partie en les jetant par les fenêtres. Le bâtiment s'est effondré.

Parmi les bâtiments détruits il faut noter : les deux hôtels de l'Ours, le bureau du télégraphe, le café National, la pension Alpenruhe, l'auberge Helvetia, le café Oberland, l'église anglaise, la gare.

En revanche, le dévouement des hommes d'Interlaken, a permis de sauver l'hôtel de l'Aigle et l'hôtel du Glacier.

Ce dernier était mentionné, par erreur, dans nos dépêches d'hier, au nombre des bâtiments détruits.

Le chalet situé vis-à-vis de l'hôtel de l'Ours et dans lequel était installée l'agence de MM. Galland et Landis, banquiers à Lausanne, est complètement détruit, mais le contenu de la caisse a pu être mis en lieu sûr.

Au moment où l'incendie s'est déclaré, il n'y avait au village que la population au service des magasins et des hôtels. Tout le reste : guides, porteurs, agriculteurs, vachers, était à la montagne.

La plupart des étrangers en séjour à Grindelwald, des Anglais et des Anglaises surtout, se sont courageusement mis à l'œuvre et ont puissamment aidé au sauvetage, de concert avec les pompiers amenés par train express d'Interlaken et de Thoune. Malheureusement l'eau manquait. Il fallait faire la chaîne jusqu'à la Lutschine. La chaleur intense que dégageait l'énorme brasier paralysait aussi les efforts des sauveteurs.

Les étrangers ont pu sauver à peu près tous leurs effets, mais une assez grande quantité de mobilier et des provisions de toute espèce sont restés dans les flammes.

La grande duchesse de Mecklenbourg arrivait à Grindelwald au moment même où l'incendie éclatait.

On n'a pu organiser que fort tard, vu l'encombrement de la ligne et la destruction de la gare, des trains spéciaux pour emmener les étrangers. La plupart sont allés coucher à Interlaken.

A 6 heures, le feu était circonscrit ; à 10 heures, il était éteint.

Il n'y a eu aucun accident de personnes. Hier matin, le télégraphe, installé dans un bureau provisoire, fonctionnait de nouveau.

Les pertes — qui sont considérables — sont en bonne partie couvertes par des assurances. On dit cependant que l'hôtel de l'Ours n'avait pas assuré ses provisions.

Il est certain que sans les secours très promptement amenés de Thoune et d'Interla-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 45

Honneur de Famille

PAR

Marie de Besneray

— Alors vous me pardonnez ? demanda Pierre, après un silence durant lequel ils avaient contemplé tous deux les lueurs du couchant rougir lentement les neiges du Pic-du-Midi.

Elle leva les yeux sur lui et resta ainsi une seconde, les lèvres entr'ouvertes; puis de sa voix exquise répondit très bas.

— Oh ! Pierre ! Pierre !...

Pour la première fois depuis une heure le jeune homme fut ému, tant ces deux mots si simples contenaient de profonde et vibrante tendresse. Il essaya de se secouer, de réagir contre le malaise qui l'avait saisi. Avant de venir il se préparait à plus de joie, il croyait, de bonne foi, retrouver l'enthousiasme, les élans qu'il contenait d'habitude à grand-peine avant leur séparation. Etait-il possible que l'aventure, insignifiante au fond, qui avait failli les séparer, eut à ce point affaibli sa tendresse ? Mais non ! Pierre n'était pas sincère avec lui-même. Il n'osait s'avouer que là, près de sa fiancée, il évoquait malgré lui, avec un étrange émoi, un autre visage de jeune fille aux lignes très pures, aux yeux sombres, et il ne voyait plus le front blanc de Marie-Thérèse nimbé dans l'or de sa chevelure.

Par un effort de toute sa volonté il chassa cette vision trop caressée et trop importune qui, sans relâche, le poursuivait nuit et jour depuis sa visite à l'hôtel d'Aubernon. Pour fermer résolument la porte à toute lâche défaillance, il aborda la question du mariage, celle du voyage, etc. Ce sujet intéressant, fertile en dégressions, les amusa tous deux. Quand ils se séparèrent Pierre pensait :

J'aurai la femme la plus charmante et la plus élégante de Pau. Avec sa fortune, avec mon nom, partout elle sera triomphante et partout la première. Certes, elle ne déparera pas, un jour, le manoir ducal des Navarrena !

Et sur cette constatation rassurante, le comte de Lartigue poussa un soupir et se sentit affreusement triste.

Appuyée à la rampe de marbre du perron pour voir partir son fiancé, Marie-Thérèse se disait avec cette clairvoyance douloureuse de certaines femmes :

— Il est toujours élégant et gracieux, et pourtant il est changé... Oh ! oui, combien changé... obsession, regret, au souvenir, quelque chose a passé entre lui et moi, quelque chose que ma présence, que mes paroles sont impuissantes à dissiper.

En remontant dans sa chambre la jeune fille se surprit des larmes involontaires dans les yeux. Soudainement, elle éprouvait une angoisse tandis que les pensées tumultueuses et contradictoires se heurtaient dans son cerveau.

— Pourquoi Pierre est-il si distrait, si froid, se demanda-t-elle avec un indicible serrement de cœur ?

Et aussitôt, avec l'instinctif besoin de se rassurer, elle ajouta :

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! Faites qu'il continue de m'aimer...

XVIII

Tentation

L'après-midi s'achève trop chaude, toute embaumée par les senteurs lourdes d'orangers.

La route de la Condamine, qui surplombe et côtoie la jolie rade de Monaco, est sillonnée d'équipages.

Les salons de jeu viennent de fermer.

C'est l'heure du dîner.

Le soleil couchant embrase les créneaux mauresques du château, les vieux remparts avec leurs guérites en poivrières suspendues sur l'abîme, les aloès superbement fleuris sur les terrasses.

Dans le jardin de St-Martin, d'où l'on domine la mer de plus de soixante mètres, une homme tout jeune encore, d'allure distinguée, marche, distrait, dans une allée écartée. Indifférent à la beauté du site, au charme exquis de l'heure, il arpente la même allée perdu dans une profonde songerie.

Tout à coup, avec un soupir de lassitude, il se laissa tomber sur un banc, et se voyant seul, tira deux lettres de son portefeuille. L'une était très longue, l'autre très courte; toutes devaient avoir été lues plusieurs fois car le papier en était froissé. Le jeune homme choisit la plus longue des deux missives et se mit à lire lentement, comme s'il apprenait chaque phrase, du passage suivant :

. . . . . « Tu vois mon pauvre enfant, la nécessité absolue pour toi de sortir d'une position dangereuse et fausse... Sérieusement compromise, ma fortune ne me permet plus de payer tes folies... d'un autre côté, le mariage de ta sœur, définitivement fixé au 15 juin, exige ta présence au milieu de nous. Fais un effort de courage et de raison, mon pauvre Léonard. Arrache-toi des mains de cette femme qui te perd, qui finira par te déshonorer. Tes pertes de jeu, si elles s'ébruitaient, pourraient nuire d'une manière désastreuse à l'établissement de notre chère Marie-Thérèse... Déjà, nous avons un ennemi acharné dans le duc de Cussey qui exploite contre nous la mésaventure de la villa St-Claude... Je n'insiste pas, mon pauvre ami, tu me comprends n'est-ce pas ?

» Pierre de Lartigue sait ton séjour à Monte-Carlo, mais nous lui avons caché tes dettes et tes pertes, car elles pourraient l'alarmer à l'heure même où il nous apporte tout son avoir, cinq cent mille francs en valeurs au porteur... Ce prêt, si précieux pour nous, a été déposé de suite dans le coffre-fort de Van Stadt à côté du porte-feuille de Marie-Thérèse. Je puis l'avouer, à toi mon fils, mon associé, Pierre nous sauve sans s'en douter. Le 31 mai nous devons rembourser quatre cent soixante mille francs pour la commandite Gréand; plus, un dépôt de cent onze mille francs à un négociant d'Arles. Sans ce secours inespéré, comment eussions-nous fait ?... Mais allégé ensuite de ce terrible poids, ayant reconquis notre crédit et augmenté notre prestige par l'alliance de Lartigue, nous recommencerons avec des chances certaines la rude bataille... Reviens donc mon Léonard, reviens près de nous, l'honneur de famille l'exige, et tu ne trouveras ici, ton frère me charge de te le dire, que mansuétude et pardon. »

La lettre se continuait encore, pleine de paternels conseils, mais Léonard ne lisait plus. La tête penchée sur la poitrine il écoutait comme malgré lui une phrase, une phrase ensorcelante, fatidique, qui bourdonnait à ses oreilles : «les cinq cent mille francs de Pierre sont déposés dans le coffre fort de Van Stadt... ils serviront seulement le 31 mai...

S'oubliant, Léonard dit presque tout haut.

— Quelle date sommes-nous aujourd'hui ? Je ne sais pas comment je vis... Ah ! oui, le 20... nous sommes le 20 mai... encore onze jours... pendant onze jours les cinq cent mille francs de Pierre resteront dans le coffre, à côté du porte-feuille de Marie-Thérèse.

Brusquement, Léonard se redressa, les traits crispés. Une pensée atroce venait de traverser son cerveau. Il pâlit de honte et d'effroi.

Je suis fou, se dit-il pour se rassurer lui-même. C'est la fée verte, l'absinthe, qui me trouble le cerveau.

J'en abuse un peu en ce moment pour mieux oublier.

Bah ! se refaire ici, au jeu, est-ce impossible ? Je dois déjà cinquante mille francs à Claudia... cela me pèse un peu... cet argent...

Il détourna la tête comme s'il eût voulu fuir une chose malpropre aperçue tout à coup : l'argent de Claudia.

Mentalement il ajouta :

— Je le lui rendrai son or ! Elle y tient tant... Parbleu ! il s'agit de gagner pendant deux ou trois jours pour tout rembourser...

Il se laissa retomber sur le banc, accablé.

— Gagner ! Gagner ! c'est bientôt dit... mais la déveine, comment la vaincre ? Ici je suis brûlé, je ne trouve plus de crédit... Etranglé par d'impérieux besoins d'argent, j'ai une meute de créanciers sur les talons... Ah ! si j'avais seulement deux cent mille, non, seulement cent mille francs du porte-feuille de Pierre !

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

ken par trains directs, on aurait eu à déplorer un sinistre analogue à celui de Meiringen.

A 8 heures du soir, il semblait que l'incendie allait reprendre avec une nouvelle activité, mais ce n'a été heureusement qu'une alerte. A 11 ½ heures, des pompes arrivaient encore. Plus de 500 pompiers sont venus des localités voisines.

Deux versions circulent au sujet des causes de l'incendie. Suivant les uns, des étincelles tombées de la grande cheminée de l'hôtel de l'Ours auraient mis le feu, et, selon d'autres, le feu aurait été causé par les reflets du soleil sur des tourelles et coupoles en zinc. Le métal liquéfié coulait dès le commencement de l'incendie.

D'après les dernières nouvelles de l'agence Havas, le nombre des maisons brûlées est d'une centaine, celui des personnes sans logis de 350 environ. Les dommages sont évalués pour les mobiliers à 45,000 francs et pour les immeubles à 654,000 francs. La plupart des étrangers qui ont été témoins de la catastrophe sont partis sous l'empire d'une peur momentanée. Grindelwald, pour cette raison, possède encore assez de place pour les touristes.

***

L'incendie de St-Stephan

Le même jour un incendie a éclaté également dans le hameau de Grodei, de la paroisse de St-Stephan, dans le Haut-Simmenthal, à une demi-lieue au-dessus de Zweisimmen. Vingt six habitations ou granges sont détruites. Le feu a commencé à l'Hôtel du Faucon. Les maisons, toutes en bois, desséchées par les chaleurs excessives de ces jours derniers, flambaient avec une rapidité extrême. Un fœhn violent soufflait du reste dans tout l'Oberland bernois. On a craint un moment qne l'incendie ne se propageât jusqu'à Zweisimmen.

Le village de St-Stephan ou St-Etienne comprend, dit le dictionnaire de Lutz, cinq sections : Ried, Hœusern, Grodei, Matten et Fermel, chacune avec une école. L'église est une des plus anciennes du Simmenthal : une de ses cloches porte la date de 1023. Sur le devant de cet édifice, est une espèce de niche où l'on voyait jadis, par des ouvertures, un squelette humain, qu'on disait être celui de saint Etienne, patron de la paroisse. Au milieu du siècle passé on conservait encore dans l'église un drapeau conquis sur les Valaisans par les habitants du Simmenthal.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Protection des animaux.* — Mercredi soir, sur le train de Delémont-Bienne qui passe à Reuchenette à 2 h. 20, se trouvait un wagon contenant onze pièces de gros bétail de boucherie venant de France. Ces animaux étant beaucoup trop serrés, surtout par la forte chaleur de ces jours, durent être sortis du wagon. Trois se trouvaient couchés sur le dos, piétinés par les autres et sur le point de périr.

Les employés de la gare et d'autres personnes présentes s'empressèrent de leur donner les soins nécessaires. Deux heures après, ces animaux furent réexpédiés à destination dans deux wagons.

L'expéditeur, habitant Berne, a été déféré au juge pour mauvais traitements envers les animaux.

FRIBOURG. — Le comité vaudois des protestants disséminés vient de faire l'acquisition du terrain nécessaire pour la construction d'une chapelle évangélique à Bulle. Ce terrain est situé à droite de la route en sortant de la ville, du côté de La Tour. L'édifice doit être terminé dans une année.

VAUD. — Le Glion-Naye, le benjamin des chemins de fer de montagne de la Suisse, ne se contente pas d'un succès médiocre. Les plus pessimistes sont confondus. Les promoteurs de l'entreprise comptaient sur une recette journalière de 1000 à 1200 francs, et même, étant donnée l'absence d'hôtel au sommet, ils ne s'attendaient guère à de bonnes recettes cette année. Or, ces prévisions sont déjà largement dépassées. Les journées de samedi et dimanche 13 et 14 août ont été particulièrement favorables. Le 15 août au soir, les recettes avaient déjà atteint 33,000 francs. Ce chiffre est approximatif et ne tient pas compte des marchandises.

GENÈVE. — Le capitaine Spelterini a effectué jeudi sa seconde ascension. Un peu après cinq heures et demie, l'*Urania* partait de la terrasse du Kursaal, emportant dans sa nacelle trois passagers, MM. Durel, Oscar Sachs et William Vogt. D'abord poussé par un léger souffle de vent du sud, l'aérostat a paru un instant vouloir se diriger dans la direction du canton de Vaud, mais, à peine arrivé à une centaine de mètres de hauteur, il a été poussé vers l'est et a suivi à peu près la même direction que dimanche. Après avoir franchi le lac, il a paru redescendre vers six heures et demie pour remonter peu après ; vers 7 h. 15 il a dû atterrir un peu plus au nord que la première fois, c'est-à-dire plus près d'Yvoire.

Chronique neuchâteloise

*** *Concours cantonal de Colombier.* — Nous attirons l'attention de MM. les agriculteurs du district sur l'annonce paraissant dans le numéro de ce jour et invitant ceux qui ont l'intention de prendre part au concours cantonal de bétail à Colombier à bien vouloir se faire inscrire auprès de MM. les commissaires désignés.

Le concours comprendra les animaux des espèces bovine, chevaline, porcine et ovine.

Les animaux de l'espèce bovine seront l'objet d'une expertise préalable dans les districts, à une date qui sera fixée ultérieurement.

*** *Neuchâtelois à l'étranger.* — M. Jules Jeanjaquet, ancien étudiant de l'Académie, va se rendre en Suède, où il est appelé pour occuper la chaire de lecteur de français à l'Université de Lund, qui rend au Sud du pays les mêmes services que celle d'Upsal pour le Nord. Cet établissement d'enseignement supérieur compte environ 600 étudiants.

*** *Neuchâtel.* — Hier matin, à dix heures, un jeune homme de 34 ans, Jacob Muller, employé au dépôt de la gare, a été coupé en deux par une locomotive. Occupé à nettoyer le cendrier sous cette machine, il n'avait pu se retirer à temps, lorsqu'au moment de la mettre en mouvement le mécanicien a dû donner le sifflet d'avertissement. Muller laisse une veuve enceinte.

*** *Val-de-Ruz.* — On a inauguré jeudi un nouveau bâtiment scolaire, situé à la Grand'-Combe et construit par les communes de Chézard-Saint-Martin et Cernier. L'édifice, pratiquement conçu, consiste en un rez-de-chaussée avec salle spacieuse, bien éclairée, et pouvant abriter environ 40 élèves, un premier étage avec logement, et les combles. MM. E. Favre, Chatelain et Blaser ont prononcé des allocutions, une collation a été offerte à la jeunesse et un banquet en plein air, sous les ombrages de Pertuis, a clos la fête.

*** *Incident comique.* — Un incident comique qui aurait pu tourner au tragique s'est passé dimanche après midi sur le bateau le *Gaspard Escher*, faisant le service direct sur Morat.

Arrivé près de La Sauge, un soldat qui s'était assis sur le bastingage, prés des cabines, à l'arrière, se laissa tout à coup choir en arrière et disparut dans l'eau boueuse de la Broye.

Au cri de « un homme à l'eau », le bateau stoppa immédiatement, le capitaine fit descendre la liquette et se mit en devoir d'aller repêcher le naufragé, quand celui-ci, revenu à la surface, regagna la berge à la nage.

Une fois sur la terre ferme, notre homme s'aperçut que son couvre-chef surnageait encore au milieu de la rivière, et replongea à nouveau pour rentrer en sa possession.

De retour à bord, un petit séjour dans la chambre des machines suffit pour le sécher complètement.

*** *Chemin de fer du Jura-Neuchâtelois.* — Longueur exploitée : 40 kilomètres. — Mouvement et recettes pendant le mois de juillet 1892 :

67,000 voyageurs	Fr.	55,400»—
180 tonnes de bagages .	»	3,100»—
600 têtes d'animaux . .	»	400»—
12,000 tonnes de marchandises	»	29,100»—
Total	Fr.	88,000»—
Recettes du mois correspondant de 1891	»	81,420»—
Différence en faveur de 1892	Fr.	6,580»—
Recettes à partir du 1er janvier 1892	»	470,584»32
Recettes à partir du 1er janvier 1891	Fr.	449,891»44
Différence en faveur de 1892	Fr.	20,692»88

*** *Régional des Brenets.* — Bulletin du trafic et des recettes de l'exploitation pendant le mois de juillet 1892 :

11,125 voyageurs	Fr.	3,870»55
9 ½ tonnes bagages . . .	»	66»25
2 têtes d'animaux . . .	»	1»40
92 ½ tonnes marchandises .	»	226»95
Total . .	Fr.	4,165»19
Recettes du mois correspondant de 1891	»	3,702»16
Différence en faveur de 1892	Fr.	463»03

*** *Marcheurs.* — On signale deux jeunes gens de Fleurier qui ont accompli 100 kilomètres — Fleurier, Neuchâtel, Yverdon, Sainte-Croix, Fleurier — en 17 heures, durant lesquelles ils se sont reposés deux heures. Ils comptent mettre 13 heures pour les 100 kilomètres, concours de Genève.

Chronique locale

*** *Un banc, s. v. p.* — On nous écrit :

Votre correspondant d'hier commet une erreur lorsqu'il dit que la baraque de la halte du Grenier n'a que ses quatre parois. Peut-être est-il myope et a-t-il perdu l'odorat ? car elle possède un grand nombre d'ornements qui font qu'elle ne ressemble guère à une salle d'attente moderne !

Si les mouches s'y trouvent à leur aise, il n'en est pas de même des voyageurs, qui, sitôt entrés, font lestement un demi-tour afin d'échapper aux nombreux essaims et doivent, en attendant la *Peuglise*, se faire tremper ou cuire au soleil, comme cela a été le cas ces derniers jours !

Messieurs, nous demandons un banc
Accordez-nous cette faveur
Et mettez y un peu d'onguent
Pour enlever toute l'odeur !

Un Sagnard.

*** *Le temps qu'il fait.* — Un violent coup de vent soulevait hier soir d'épais tourbillons de poussière dans nos rues. Vers 8 ½ heures, une petite pluie est tombée pendant quelques instants, et la température a passablement fraîchi. Ce matin le ciel était encore couvert, mais ce soir le beau est déjà revenu, sans toutefois que le thermomètre soit remonté au niveau de ces derniers jours.

*** *Divertissements.* — Parmi les divertissements offerts au public demain après midi, rappelons encore le concert donné au Stand par les *Armes-Réunies* et la fête champêtre donnée aux Arêtes par la société de gymnastique l'*Abeille* et la *Fanfare Montagnarde*.

*** *Bienfaisance.* — Le Comité de la Bonne Œuvre remercie la personne anonyme qui lui a fait parvenir la somme de fr. 2 par l'entremise d'un instituteur.

Faits divers

Compagnies rivales aux Etats-Unis. — On sait que les lignes ferrées des Etats-Unis sont exploitées par des compagnies privées qui se font une concurrence terrible et qui rivalisent d'innovations et d'améliorations pour attirer la clientèle. Une compagnie organise-t-elle un train de plaisir à prix réduit, vite l'autre réduit les prix de 45 °/o. On distribue gratuitement aux voyageurs des horaires illustrés, des prospectus et des cartes.

La compagnie du Michigan-Central forme certains trains avec des voitures spécialement destinées au beau sexe. On distribue aux dames des bouquets et une carte artistiquement lithographiée, au bas de laquelle on lit les compliments de l'ingénieur de la ligne. Jusqu'ici on n'a distribué que des fleurs des champs, mais la compagnie vient d'installer deux serres gigantesques à Niles, afin de pouvoir continuer même en hiver ses gracieuses libéralités.

Bulletin Météorologique

(*Observatoire de Paris*)

20 août 1892.

Les grandes chaleurs qui règnent en France depuis cinq jours ont atteint leur plus forte intensité hier 18 août, qui, probablement, sera la plus chaude journée de l'année. Elles vont bientôt cesser. Le minimum barométrique qui était hier à Valentia s'est transporté sur la mer du Nord (752 mm.); un autre se tient sur le golfe de Gascogne. Le vent est faible ou modéré sur nos côtes : il souffle d'entre nord et ouest sur la Manche et la Bretagne, du sud en Gascogne, de l'est en Provence. Des orages ont été signalés sur le duché de Holstein et dans tout l'ouest de la France.

La température monte encore sur la mer du Nord et la Baltique.

Hier, le thermomètre s'est élevé à 27° à Oran, 34° à Alger, tandis qu'il atteignait en France : 35° à Paris, Nancy, 36° à Lyon, Limoges, et 38° à Charleville.

Ce matin, on notait 14° au puy de Dôme, 12° au mont Ventoux, 4° au pic du Midi.

En France, la température va s'abaisser, et les pluies orageuses vont s'étendre à toutes les régions.

Dernier Courrier et Dépêches

Genève, 19 août. — Pendant les travaux du chemin de fer électrique on a découvert un trésor de plus de mille pièces de monnaie, toutes du 11me siècle, de l'époque de l'empereur Conrad de Salinique et du royaume de Bourgogne. Une grande quantité de ces pièces rarissimes ont été achetées par le numismate Streulin, de Genève.

Anderlues, 18 août. — Le puits 3, à Anderlues (Belgique), qui depuis longtemps est la sépulture d'un grand nombre d'ouvriers restés ensevelis par suite d'une explosion de grisou, est devenu un véritable volcan depuis quelques jours. Des détonations violentes effrayent les populations voisines.

On craint que le feu qui dévore les puits ne se communique aux puits de toute la région carbonifère d'Anderlues.

(*Service télégraphique de L'IMPARTIAL.*)

Berne, 20 août. — A l'assemblée des actionnaires de la Banque fédérale, 20,293 voix se prononcent pour le maintien du siège à Berne, et 20,489 pour le siège à Zurich. Le siège est donc définitivement fixé à Zurich par 196 voix de majorité.

Vienne, 20 août. — La chaleur est excessive.

On signale plusieurs insolations.

New-York, 20 août. — Après un combat sanglant, le général Carnes a occupé la gare de Coalcreek, où il retient cent mineurs comme ôtages pour la vie du colonel Anderson.

Le bruit court que les mineurs ont capitulé.

Washington, 20 août. — Le ministre de la guerre a ordonné d'envoyer à Knoxville 600 caisses de fusils et 39,000 cartouches pour la répression des désordres.

Rome, 20 août. — M. Marini, ex-syndic de Viterbe, a été assassiné par des brigands.

Bruxelles, 20 août. — Il résulte de renseignements parvenus de l'Etat du Congo que le capitaine Dhaims a battu, à Luzambo, les esclavagistes, tué dix chefs et fait six cents prisonniers.

Extraits de la Feuille Officielle

du canton de Neuchâtel.

Faillites

Les créanciers de John Nerdenet-Bœninger, négociant et agriculteur à la Côte-aux-Fées, sont informés que l'état de collocation est déposé à l'office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers.

Publications matrimoniales

Le tribunal civil du Val-de-Travers a prononcé une séparation de biens entre les époux John Nerdenet, négociant et agriculteur à la Côti-aux-Fées, et Catherine née Bœninger.

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 21 août 1892

Eglise nationale

9 ½ h. du matin. Culte.

Salle du collège de l'Abeille.

9 ½ h. du matin. Prédication.

Eglise indépendante

9 ½ h. du matin. Prédication.
8 h. du soir. Culte à l'Oratoire.

Deutsche Kirche

9 ½ Uhr Vormittags. Gottesdient.
11 » » Katechismus.

Eglise catholique chrétienne

9 ½ h. du matin. Culte liturgique. Sermon.

Eglise catholique romaine

7 ½ h. du matin. Messe matinale.
9 ¾ » *Office, sermon.*
1 ½ h. après midi. Catéchisme.
2 h. après midi. Vêpres et bénédictions.

Chapelle morave (rue de l'Envers)

10 h. du matin : Sermon.
8 h. soir. Réunion de missions.
Jeudi 11 août :
Soir. Point de culte.

Bischœfl. Methodistenkirche

Eglise Méthodiste (Rue du Progrès)

9 ½ Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » » Sonntagsschule.
8 » Abends. Predigt.
Mittwoch Abends, 8 ½ Uhr, Bibel und Gebetstunde.
Freitag, Abends, 8 ½ Uhr, Mænner und Jünglingsverein.

PASSE-TEMPS

N° 513. — Logogriphe

Composé par M. L. Thoinot, à Dreux.

Par mes six pieds, lecteur,
Débute un grand artiste.
Et sans tête l'honneur
Du comptoir fantaisiste.

Prime : Un canif.

N° 512. — Anagramme.

Composé par M. G.-L. Lubin.

(*solution.*)

VETO — VOTE

Une solution juste :

Henri-Golant, à qui la prime est échue de droit.

Les solutions seront reçues jusqu'au samedi.

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS
actuellement à La Chaux-de-Fonds
à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :
Liste dressée Samedi 20 Août, *à 5 h. soir*
Z. Hatchoumian, Roustchouk. — **Künstlinger**, Bucarest. — **Bertoglio**, Turino. — **Trilla**, Espagne. — **Calvino**, Turino. — **Rasmussen**, Londres. — **Wenker**, Milan. **Zipper**, Lemberg.

Presque propriétaire
Quand mon linge et mes mains dégagent le parfum
De cet exquis Congo que l'élégant préfère,
Je me sens important, je me trouve quelqu'un,
Et j'ai l'illusion d'être *propriétiare !*
11 *Jean Heidzik, du pays de Vaud, à V. Vaissier.*

Nouveautés littéraires :
Ch. Secretan. **Mon utopie.** — Un vol. 3 fr. 50.
Philippe Godet. **Pierre Viret.** — Un vol. 2 fr.
T. Combe. **Le portrait de May.** — Un vol. 3 fr.
T. Combe. **Une croix.** — Un vol. 3 fr. 50.
M. X. **Mères !** — Un vol. 2 fr. 50.
A. Schnetzler. **L'exception de jeu.** — 80 c.
La Revue hebdomadaire. Romans, Histoires, Voyages, etc. — La livraison, 50 cent.
En vente à la
LIBRAIRIE A. COURVOISIER

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Tourbe malaxée, à 26 fr. 50 rendue à domicile. **Tourbe noire,** à 18 fr. rendue à domicile. S'adr. à M. J. Schneider, au Cercle Montagnard

PERRET-CARTIER & FILS
Banque et Recouvrements

Métaux précieux.
Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 20 Août 1892.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte-courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur :

		COURS	Esc
LONDRES	Chèque	25.22	—
»	Court	25.20	2%
»	2 mois. Minim. L. 100	25.24	2%
»	3 mois. Minim. L. 100	25.25	2%
FRANCE	Chèque Paris . . .	100.17 1/2	—
»	Id. Lyon, Marseille .	100.15	—
»	Courte échéance . .	100.15	2 1/2 %
»	2 mois Minim. Fr. 3000	100.27 1/2	2 1/2 %
»	3 mois Minim. Fr. 3000	100.32 1/2	2 1/2 %
BELGIQUE	Ch. Bruxelles, Anvers	100.10	—
»	Tr. acc. 2 à 3 m. 4 ch.	100.12 1/2	2 1/2 %
»	Tr. non acc. bill., etc.	100.05	3%
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch. .	123.50	—
»	2 à 3 mois	123.45	3%
»	2 mois Min. M. 3000 .	123.60	3%
»	3 mois Min. M. 3000	123.75	3%
ITALIE	Cheque, courte éch. .	au mieux	—
»	2 mois . . 4 chiff.	»	5%
»	3 mois . . 4 chiff.	»	5%
AMSTERDAM	Court	208.10	2 1/2 %
»	Tr. acc. 2 à 3 m. 4 ch.	208.20	2 1/2 %
»	Tr. non acc., bill., etc.	208.—	3%
VIENNE	Chèque	210.50	—
»	Courte échéance . .	210.50	4%
»	2 à 3 mois . 4 chiff.	210.60	4%
SUISSE	Banc. jusqu'à 120 jours	Pair	2 1/2 %
	Bill. de banque franç.	100.10	Net
	Bill. de bque allemand	123.40	»
	Pièces de 20 francs .	100.10	»
	Pièces de 20 marcs .	24.68	»

VALEURS

ACTIONS	Deman.	Offres
Banque commerciale neuchatel.	535.—	—.—
Banque du Locle	630.—	—
Crédit foncier neuchatelois . .	—.—	—.—
La Neuchateloise	400.—	420.—
Soc. de construction Ch.-de-Fds	450.—	—
Soc. immobilière Chaux-de-Fds	220.—	232.—
Soc. de const. L'Abeille id.	410.—	—
Ch. de fer Tramelan-Tavannes .	—	200.—
Ch. de fer Ponts-Sag.-Ch.-de-F.	—	200.—
Chemin de fer régional Brenets	—	250.—
Ch. de fer Saignelégier-Ch.-de-F.	—	200.—
OBLIGATIONS		
3 1/2 % Fédéral 1887 . plus int	102.50	103.50
3 % Fédéral. . . . . »	94.—	94.25
4 1/2 % Etat de Neuchatel »	101.50	—
4 % Etat de Neuchatel »	101.25	101.75
3 3/4 % Etat de Neuchatel »	—	—
3 3/4 % Banque cantonale »	—	100 —
4 1/2 % Comm. de Neuchatel »	—	—
4 % Comm. de Neuchatel »	101.—	—
3 1/2 % Comm. de Neuchatel »	—	—
4 1/2 % Chaux-de-Fonds . »	101.75	—
4 % Chaux-de-Fonds . »	101.25	—
3 3/4 % Chaux-de-Fonds . »	—	—.—
3 % Genevois avec lots	103.50	104.—

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement, actions, obligations, etc.
Encaissement de coupons.

Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour doreurs.

Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. 9537

AVIS
aux Dames de la Chaux-de-Fonds

Mme **Rafin**, **corsetière**, informe les dames de cette localité, qu'elle vient de s'établir à la **rue du Parc 77.** — Elle se recommande vivement aux dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance pour les corsets qu'elle fait sur mesure avec des marchandises de première qualité, tout en baleine et d'une coupe très soignée. 8849-3

PAPIER CÉLESTE

Sert à purifier l'air et à parfumer les appartements. Conservation des effets, lainages et fourrures. **Préserve du choléra** et de toutes les maladies contagieuses. — En vente partout, **20 c. l'enveloppe de 20 feuilles.** — Pour le gros : **Crovetto,** 5, rue Grenus, **Genève.** 7705-64

AVIS

Une personne ayant travaillé plusieurs années pour des magasins de Paris, se recommande pour tous genres d'ouvrages en journée ou à la maison. Lingerie, raccommodages, réparations et nettoyage d'habits d'hommes. — Ouvrage soigné. — Prix modérés.

S'adresser rue de la Demoiselle, 90, rez-de-chaussée. 8148-2

A louer pour St-Martin 1892

Un beau **pignon** de 3 pièces, avec cuisine et dépendances, situé à la rue du Parc 76.

Un bel **appartement** moderne, exposé au soleil, de trois chambres cuisine, corridor et dépendances, situé à la rue du Parc 71.

S'adresser au propriétaire, au premier étage de cette dernière maison. 7311-23*

ECOLE DE COMMERCE
de la Chaux-de-Fonds.

Les inscriptions de nouveaux élèves seront reçues à la Direction de l'Ecole les **30, 31 Août** *et* **1er Septembre** *prochain, de 8 h. du matin à midi et de 2 à 5 h. du soir.*

Les examens d'admission auront lieu les **2** *et* **3 Septembre,** *dès 8 h. du matin, et les Cours commenceront le* **5 Septembre,** *dès 8 h. du matin.* 8875-3

Au nom de la Commission de l'Ecole de Commerce :
Le Président, **Donat Fer.**

J. NAPHTALY

5, rue Neuve — ◆ — rue Neuve 5.

(vis-à-vis du CAFÉ DE LA PLACE)

CHAUX-DE-FONDS

Habillements pour catéchumènes
depuis **20** *à* **45** *fr.* 9030-3

Chemises blanches
depuis **3,50** *à* **5** *fr.*

Cravates, Régates, Plastrons, Nœuds, Lavallières
en satin et en faille, au choix **85** *c. la pièce.*

Les envois au dehors se font contre remboursement.

Agent général

cherché par une **Société** *de premier ordre d'***assurances de la vie** *et* **contre les accidents,** *à des conditions très avantageuses. — Offres sous chiffres* **Z. X. 2871,** *à l'Agence de publicité* **Haasenstein & Vogler,** *à* **Bâle.** *H-2871-Q* 9031-1

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Chaux-de-Fonds chez M. L. GYGI, 22, rue Léopold Robert ; W. LESQUEREUX, 16, rue Neuve ; E. PIROUÉ, Place du Marché. 8614-25

Le véritable
COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre:

Anémie
Pâles couleurs
Manque d'appétit
Migraine
Epuisement
Mauvaises digestions
Crampes d'estomac

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Réparateur des forces
Reconstituant
Régénérateur
pour
Tempéraments affaiblis
Convalescents
Personnes délicates
Vieillards, femmes débiles

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. *Dépôt général :* **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.** En vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les:

Pharmacies Dr **Bourquin, Gagnebin, Monnier, Parel, Leyvraz,** à la Chaux-de-Fonds, et dans toutes les pharmacies. 1839-11

LE BAZAR NEUCHATELOIS

avise sa bonne clientèle qu'il ne fait pas tenir de banc sur les places de marché. 9038-3

DESSINS pour broder et soutacher.

Modèle se reproduisant sur la toile, le drap, le satin, la peluche, etc., festons, bordures, entredeux, coins, dessous de lampes, petits tapis, guirlandes pour initiales, porte-montres, pantoufles, tabliers pour dames et enfants, bonnets écrans, coussins, tabourets, descentes, étagères, taies d'oreillers, poches de nuit, initiales de toutes grandeurs. — Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds :

Papeterie A. Courvoisier, 1, Rue du Marché 1.

Foire des Bois 22 août

8868-1

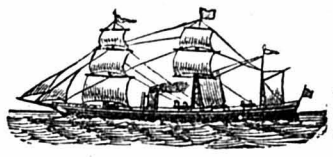

Réduction de prix
POUR
NEW-YORK

125 fr. depuis **Bâle,** IIIe classe. Pension et logis, plus 100 kilos de bagages.

450 fr. depuis **Anvers,** IIe classe. — Retour avec **dix pour cent** de rabais.

S'adresser à M. **Louis KAISER,** à **Bâle.**
*Bureaux vis-à-vis de l'***Hôtel du Faucon.**

On demande un **AGENT** actif et intelligent pour la Chaux-de-Fonds. — Adresser les offres par écrit au bureau de l'Impartial. 6819-10

Le Régénérateur des cheveux Fritsch

rend aux cheveux gris leur couleur primitive, est d'une parfaite innocuité, remplace toute autre teinture, et ne coûte que fr. 2.50 au lieu de fr. 4. — et fr. 8. — Exiger sur les flacons la signature **A. Fritsch.** Se trouve chez

M. **E. Piroué,** coiffeur, place du Marché, **la Chaux-de-Fonds.** H-100 Q 1796-3

PORTRAITS

Agrandissements d'après photographies à l'huile, au pastel et au crayon.
Ressemblance garantie.
Se recommande, 8895-1

Georges Schirmer, peintre-dessinateur
rue de la Demoiselle 23, au 1er étage.

Paris 1889 Médaille d'or.

500 francs en or,

la **Crême Grolich** ne fait pas disparaître toutes les impuretés de la peau, telles que les taches de rousseur, les lentilles, le hâle, les vers, la rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas jusque dans la vieillesse un teint blanc, éblouissant de fraicheur, et de jeunesse. Pas de fard! Prix à Bâle fr. 1,50, dans le reste de la Suisse fr. 2.—. Exiger expressément la **„Crême Grolich primée“, car il existe** des contrefaçons **sans valeur.**

„Savon Grolich“, pour compléter la Crême. **Prix à Bâle fr. 1.—** dans le reste de la Suisse fr. 1,25.

„Hair Milkon Grolich“ la meilleure teinture du monde pour les cheveux, exempte de sulfate de plomb. Prix partout fr. 2.50 et fr. 5.—.

Dépôt général: A. Büttner, pharmacien à Bâle; en vente en outre dans toute la Suisse, chez les pharmaciens et les coiffeurs. 1894-11

LIQUIDATION COMPLÈTE
POUR CAUSE DE SANTÉ
d'un magasin de meubles et de literie

Buffets, secrétaires, armoires à glace, lavabos, canapés, etc. ; étoffes, tapis, rideaux, glaces, couvertures de lits et poussettes, plumes, duvets, crin animal, passementeries, plusieurs ameublements complets de salons, salles à manger, chambres à coucher et une quantité de lits complets. Excellente et bonne marchandise, à des prix réduits, 8844-3

Au Magasin Jean Pfeiffer
1, Industrie **Terreaux, 2**

CAVE
9, Rue Neuve, 9,
Chaux-de-Fonds

Vin rouge d'Italie, en tout premier choix, extra, le litre **50** cent.
Vin blanc Neuchâtel, mousseux, la bouteille fr. **1»—.**
Vin blanc ferrugineux Carovigno 1887, la bouteille fr. **1»10.**
Vin d'Asti mousseux, la bouteille fr. **1»50.** 8271-16

CHOCOLAT SUCHARD

4404-85

A louer

à un petit ménage, pour St-Martin prochaine, dans une maison soignée, un petit **appartement** de 3 pièces, bien exposé au soleil. — S'adresser l'après-midi, rue du Temple Allemand 59, au 2me étage. 6376-33*

VACCINATION

Tous les jours de une à deux heures chez le Dr **COULLERY** rue de la Demoiselle, 56

Vaccin animal de LANCY
5750-27*

M. le Docteur VERREY

Médecin oculiste à Lausanne
Privat-docent d'ophtalmologie à l'Université

a repris ses consultations sur les **maladies des yeux à Chaux-de-Fonds,**
47, RUE LÉOPOLD ROBERT 47.
Il reçoit dorénavant, au lieu du lundi, **tous les mercredis,** de 3 1/2 heures à 6 heures. 8613-3

Avis aux dames

L'essayer c'est l'adopter pour toujours

Les nouveaux appareils américains pour **« SCHAMPOOING »,** doucher et sécher les cheveux, sont installés, dès à présent, dans les

SALONS DE COIFFURE
22 — rue Léopold Robert — 22

Ce nouveau système de laver les cheveux à fond est indispensable aux dames qui tiennent à conserver et embellir leur chevelure. Le soussigné fera tout son possible pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'essayer.

9005-5 **Louis GIGY.**

Hôtel de la Chute
Saut du Doubs (côté de France)

Repas à toute heure. **Truite fraîche. Consommations** de premier choix. **Prix modiques.** 6754-13
Prix réduits pour ateliers et sociétés.
Se recommande,
Le nouveau tenancier, **E. Farny.**

Maison à vendre

A vendre de suite et à des conditions très avantageuses, une jolie petite maison d'habitation, ayant rez-de-chaussée et un étage, située à proximité du **Locle** et de construction récente. Rapport excellent.

On céderait aussi un terrain adjacent pour sol à bâtir. 8753 3*

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. **Henri Grosclaude,** agent de droit au Locle, place du Marché, et à Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 27.

VENTE AU DÉTAIL
de 14385-36
Montres garanties
en or, argent et métal.
Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD
rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm)
la Chaux-de-Fonds.

A louer pour St-Martin 1892

rue Neuve, 9, un **APPARTEMENT** de 3 pièces et dépendances. — S'adresser, de 11 heures à midi, à M. S. Pittet, architecte. 8190-13*

OCCASION

Bascule d'occasion, de la force de 1000 kilos et en parfait état.
Banc de foire de 4 mètres de long, presque neuf.
Machine à boucher les bouteilles, **à vendre.**
S'adresser rue Daniel JeanRichard 37, au rez-de-chaussée, à droite. 9037-2

S. BRUNSCHWYLER, entrepreneur

BUREAU, MAGASIN ET ATELIER

TÉLÉPHONE **40, rue de la Serre 40.** TÉLÉPHONE

Entreprise spéciale pour l'eau, gaz et canalisations en tous genres,

Etablissement de projets pour communes et corporations.

CONDUITES D'EAU
INSTALLATIONS de

Chambres à bains, Douches, Pompes, Fontaines, Jets d'eau, Pressions à bière, Ventilateurs, Conduites en FER pour latrines et lavoirs garanties contre le gel, Conduites pour machines à vapeur, Captation de sources.

CONDUITES DE GAZ
RÉPARATIONS

et remise à neuf d'Appareils, Lustres et Lampes à gaz en tous genres.

Grand dépôt de Potagers, Réchauds-cuisinières, Lampes à gaz, Quinquets, Abat-jour, Tubes, Globes et toutes Fournitures se sattachant à cette branche.

PRIX DE FABRIQUE

Grand choix de TUYAUX

en fer noir et galvanisés, Caoutchouc. Pompes rotatives nouveau système, Robinets, Baignoires, Bassines en porcelaine et fonte émaillée. Tuyaux en fonte pour conduites de latrines et lavoirs. Appareils pour cabinets en tous genres, Cuvettes porcelaine, etc. 559-19

P.-S. — Les réparations de robinets et conduites sont exécutées promptement.

JULES PERRENOUD & Cie

42-44, Rue Léopold Robert - CHAUX-DE-FONDS - Rue Léopold Robert, 42-44

USINE A VAPEUR A CERNIER

Médaille à l'Exposition Universelle de Paris 1889

9117-15

MEUBLES DE TOUS STYLES riches et courants

Lit fer à 1 place, complet, avec duvet, traversin et oreiller,	depuis fr.	77	
A 2 places,	»	106	
Lit sapin verni noyer	»	106	
A 2 places,	»	129	
Lit noyer poli, complet, matelas crin animal, avec duvet, traversin et oreiller, à 1 place	»	193	
Le même lit, à 2 places	»	225	
Commodes	depuis fr.	38	
Tables de nuit	»	12	
Toilette sapin verni noyer	»	15	
Toilette noyer poli, dessus marbre	»	33	
Couvertures laine pour lits	»	5 à 40	
Tapis de lit, gauffrés à franges	»	5 fr. 50	

DÉCORS, RIDEAUX, TAPIS Tentures, Etoffes pour Ameublements

Tous ces meubles sont fabriqués dans la maison et garantis.
Les articles ci-dessus énumérés sont toujours faits d'avance et peuvent être obtenus le jour de la commande.

ALBUMS, DESSINS, DEVIS A DISPOSITION

Chambres à coucher — SALONS — Chambres à manger

ENTREPRISE D'AMEUBLEMENTS COMPLETS

Docteur BOREL

MÉDECIN-OCULISTE

reprendra ses consultations **mardi 23 août.** 9119-2

Médecin-Oculiste

Dr BOREL

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,

reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi ;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 2 à 5 heures ;

à St-Imier, Hôtel de la Couronne, Mercredi de 9 à 11 heures. 4939 39

ÉCOLE PARTICULIÈRE

20, rue du Progrès 20.

La rentrée à l'Ecole de Mlle J. Humbert-Droz aura lieu le **22 août.** 9000 1

VOITURIER se recommande pour tous les voiturages et déménagements. — Abram GIRARD, rue de la Paix 61. 9121-3

Etude de Me MATTI, notaire à St-IMIER.

Propriété à vendre

On offre à vendre de gré à gré, une belle propriété située dans le village de St-Imier, se composant d'une maison d'habitation renfermant sept appartements d'un rapport annuel d'environ fr. **3000,** et entourée d'un grand terrain pouvant être utilisé comme chésaux.

Conditions très favorables. Entrée en jouissance immédiate.

Adresser les offres au propriétaire, M. **J.-M. Gallay,** à Moutier ou au notaire soussigné, d'ici au 31 août 1892. 9128 2

(H-4001-J) **Matti,** notaire.

BUREAU

F. RUEGGER

6, rue Léopold Robert 6.

Gérances — Encaissements
Successions — Procurations
Conventions — Naturalisations
Vente de propriétés — Assurances

UN LOGEMENT

de 2 chambres, boulevard de la Capitaine 8, est à remettre pour Saint-Martin 1892. Prix modéré. 9118-5

UN MAGASIN

et **un logement** situés au centre du village, sur la rue Léopold Robert, sont à remettre ensemble ou séparément de suite ou pour plus tard. 8859-2

UN MAGNIFIQUE LOGEMENT

de 4 pièces, situé à proximité du l'Abeille, sur la rue du Parc, est à louer pour le 11 novembre 1892. 8860-2

En liquidation

SACS D'ÉCOLE, LIVRES, CAHIERS, PLUMES et CRAYONS

chez Mmes SCHLEY, **place Neuve 8,** maison de la pharmacie Bech, au 2me étage. 8954-1

Un mécanicien

de toute moralité, connaissant à fond la fabrication des étampes, ainsi que celle des ébauches et toute autre mécanique, cherche place de suite, de préférence à la Chaux-de-Fonds.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 8847-2

HOTEL A LOUER

La Commune de Colombier remettra à bail, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, l'**Hôtel de Commune et ses dépendances.**

Cet établissement est situé au centre du village, siège de la place d'armes de la IIe division.

Les enchères auront lieu à l'Hôtel de Commune le **Lundi 29 septembre 1892,** dès 7 heures du matin.

Pour visiter les immeubles, et prendre connaissance des conditions du bail, s'adresser au **Président du Conseil communal.** (N-1685-C)

Colombier, le 10 août 1892.

Au nom du Conseil communal :
Le Président,
Ed. REDARD.
Le Secrétaire,
9130-4 E. PARIS.

ATTENTION

A vendre de beaux **serins, canaris, linots** et **chardonnerets,** à des prix très bas. — S'adresser à M. **Louis Stampbach,** peintre, sur le Pont, **St-Imier.** (H-3998 J) 9129-3

Réveils, Pendules, Coucous

sérieusement garantis, à poids et à ressorts, depuis **25 fr.** Belle sonnerie.

L.-A. SAGNE-JUILLARD, horloger

PLACE D'ARMES 20 B,

Rhabillages en tous genres. 1845-26

A partir du 1er Septembre 1892

COURS DE PIANO

et Leçons particulières par Mlle ELISA MATTHEY, ancienne élève du Conservatoire et de différentes Ecoles de musique de Genève.

S'adresser, de 2 à 3 heures, **rue de la Paix 23.** 8815-4

9130-1

REPRÉSENTATION. Un jeune homme ayant une bonne clientèle et voyageant depuis plusieurs années, demande pour de suite la représentation peur les vins.

S'adresser, sous initiales **L. M. 9134,** au bureau de l'Impartial. 9134-3

RÉPÉTITION

On cherche un fabricant de mouvements répétition avec chronographe, article bon courant, à un prix très raisonnable, pour des quantités importantes et régulières.— Adresser les offres, sous **L. B. 9091,** au bureau de l'Impartial. 9091-2

A louer

dans une maison d'ordre, pour St-Martin prochaine ou plus tôt si on le désire, un rez-de-chaussée de 2 pièces, bien exposé au soleil. — S'adresser l'après-midi, à Mme Wuilleumier, rue de Bel Air 11, au 2me étage. 6377-33*

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair muscolaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON. - Toutes Pharmacies.

2419-28

Jattes & pots à confitures.
Bocaux & bouteilles à fruits.
Bocaux avec fermeture hermétique.
Marmites en fer émaillé ou
Terre réfractaire très recommandable pour la cuisson des fruits.

MAGASIN TIROZZI FRÈRES

Rue de la Balance, 10 A 8615-3

ÉCOLE PARTICULIÈRE

DE

Mme L. STEIGER-CHOPARD, **rue de l'Industrie 17.** Leçons d'ouvrages. Classe d'apprenties (filles). 8945-1

Etude de Me P. JACOT, notaire à SONVILLIER

VENTE MOBILIÈRE

Lundi 29 août courant, dès 1 heure après midi, Mlle **Adèle Mary,** horlogère à Sonvillier, exposera en vente publique et volontaire, tout le mobilier dépendant de la succession de ses père et mère et consistant en un lit complet, des buffets, pupitres, tables, chaises, glaces, tableaux, établis, des outils pour fabricants d'assortiments, des meubles de coiffeur, tels que lavabos, consoles, fauteuils, vitrines, une certaine quantité de perruques et de rasoirs ; en outre, des bouteilles vides, des outils aratoires et d'autres objets dont le détail est supprimé. Terme pour les paiements. Cette vente se tiendra au Café fédéral à Sonvilliers. (H-5990-J)

Sonvillier, 19 août 1892.

9127 2 Par commission :
Paul Jacot, notaire.

AU MAGASIN

SAVOIE-PETITPIERRE

5, Place de l'Hôtel-de-Ville, 5

PAULINE SERMET

successeur

Reçu un beau choix de

Cravates pr Messieurs

derniers modèles

— Prix très avantageux —

Gants de peau

au rabais

Fr. 1·50 la paire

8625-50

Tournages. On offre des tournages et grandissages à faire à domicile. Ouvrage fidèle. 9062-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Gérance d'Immeubles

Etude CALAME & CUCHE

rue du Parc 14.

A louer de suite :

Terreaux 16. Un sous-sol, un appartement au 2me étage, un pignon.

Industrie 23. Un rez-de-chaussée, un appartement au 3me étage.

Industrie 25. Un rez-de-chaussée, un appartement au 3me étage.

Pour St-Martin :

un appartement au rez-de-chaussée, **rue des Terreaux,** bien situé pour un café. 9125-3

Enchères publiques

Mercredi 24 août 1892, dès 10 heures du matin, il sera vendu sous le Couvert communal le mobilier dépendant des successions de défunts **Jean-Samuel Alioth** et sa femme dame **Valérie Alioth,** pianiste, mobilier se composant essentiellement :

d'un ameublement de salon, un piano en parfait état, utilisé par dame Alioth, 1 lit complet, tableaux, un potager, batterie de cuisine, verrerie, vaisselle, linge de corps, de lit et de table, etc., etc.

La vente aura lieu au comptant.

9110-2 **Greffe de paix.**

Musique. A vendre très avantageusement d'anciens morceaux de musique, genres divers, méthodes dont on n'a plus l'emploi. — S'adresser, entre 1 et 2 heures, chez Mlle Moser, rue St-Pierre 10. 9094-3

La Fabrique d'horlogerie de Schaffhouse demande **un bon REMONTEUR pour ancre 13 lig. Bonne rétribution. Ouvrage suivi garanti.** 9138-3

ÉCOLE PARTICULIÈRE

Le 1er septembre, ouverture d'une Ecole particulière, **place Neuve 8.**

8955-1 Mlle B. SCHLEY.

Le Docteur Amez-Droz

est de retour. 8952-1

DEMANDE à LOUER

Un petit ménage de trois personnes, tranquilles et de toute moralité, demande à louer pour Saint-Georges 1893, dans une maison d'ordre, un **logement** moderne de 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, situé au premier ou deuxième étage, ayant la jouissance d'un jardin et si possible près de l'Ecole d'horlogerie. — Déposer les offres avec indications et prix, sous initiales **B. B. K. 6047,** au bureau de l'Impartial. 6047-4

Rentrée des classes

LIVRES et **FOURNITURES** pour les Ecoles secondaires. **Sacs, Serviettes** et **Boîtes d'école.** 9090-2

PRIX MODÉRÉS

SŒURS MONTANDON

37, rue de la Demoiselle 37.

Succès ! Succès !

Les boutons de chaleur, impuretés du teint, taches jaunes, disparaissent en peu de temps par l'emploi journalier du

Savon au Lait de Lis de Bergmann

BERGMANN & Cie, Dresde et Zurich.

Marque de fabrique : « Deux Montagnards »

Dépôt chez M. S. WEILL, coiffeur — Prix : **75 c.** 8864-20

Vins & Spiritueux

GROS ET DÉTAIL

EUGÈNE FER

10, Rue du Stand 10.

Vins rouges et **blancs à emporter,** depuis **45** c. le litre.

Vinaigre pur vin, à **40** et **60** c. le litre. 8798-2

Mise à ban

M. Fritz GLAUSEN met à ban pour toute l'année sa propriété, Reprises 9, ainsi que tous les chemins non dûs. En conséquence, il est défendu d'endommager les murs et les barres, de fouler les herbes, de pratiquer d'autres sentiers que ceux qui sont dûs et surtout d'y laisser pénétrer du bétail.

Une surveillance très sévère sera exercée et les contrevenants seront passibles de l'amende, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourront être réclamés.

Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Publication permise :

La Chaux-de-Fonds, 16 août 1892.

Le Juge de paix,
8953-1 E.-A. BOLLE, notaire.

Etude Aug. JAQUET, not.

12, place Neuve 12.

Pour Saint-Martin 1892 :

Place Neuve 12, Deux **magasins** et un logement. Un des magasins agencé pour coiffeur. 7760-34*

Place d'Armes 20. Un **appartement** de 3 pièces. 7761-34*

VENTE
d'un beau bienfonds

Monsieur **Philippe-Henri Tissot-Daguette** expose en vente aux enchères publiques et par voie de minute, le bienfonds dit la **Monsenière** qu'il possède aux quartiers des Bulles et du Valanvron, commune de la Chaux-de-Fonds.

Ce bienfonds qui forme les Art. 1555 et 1556 du cadastre de la Chaux-de-Fonds, a une superficie totale de 146,429 mètres (54 poses ancienne mesure environ) ; il suffit à la garde annuelle de huit vaches et d'un cheval.

Il se compose de prés, pâturages et forêts, en grande partie exploitables de suite, avec une maison neuve, portant le numéro 1 du Valanvron, assurée pour fr. **31,000,** et d'un bâtiment à usage de remise, assuré pour fr. **1000.**

Il existe, en outre, sur ce domaine une citerne et une source intarissable.

Cet immeuble, déjà facilement exploitable, le deviendra encore davantage par le fait que la nouvelle route du Valanvron, actuellement en construction, passera derrière la maison de ferme.

La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds le **Mercredi 7 septembre 1892, à 2 heures de l'après-midi ;** les enchères seront mises aux cinq minutes à 3 heures.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, au propriétaire, M. **Philippe-Henri Tissot, Valanvron 1,** et, pour prendre connaissance du cahier des charges, au **notaire A. Quartier,** à la Chaux-de-Fonds. 9139-3

Le Cognac ferrugineux
de
W. BECH, pharmacien,

employé avec succès depuis 5 ans, est une des meilleures préparations ferrugineuses connues pour combattre l'**anémie,** la **faiblesse générale,** le **manque d'appétit, etourdissements, faiblesse des nerfs,** etc.

D'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. — Exiger le nom et la marque de fabrique. 3802-7

Fr. 2»50 le demi-litre, **fr. 5** le litre.

Pharmacie W. Bech, Place Neuve. et dans toutes les pharmacies.

Remontoirs. A vendre six cartons rem. 19 lignes, acier, quantième, phase de lune, genre italien, ainsi que six cartons des mêmes, genre russe. 9035-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Etude de Ch. BARBIER, not.

A LOUER

De suite :

Progrès 63, 1er étage de 4 pièces. 8652-1

Envers 35, un pignon d'une pièce. 8653

Bel-Air 9, un rez-de-chaussée de deux pièces. 8654

Bel-Air 9 a, un rez-de-chaussée de une pièce. 8655

Hôtel-de-Ville 57, un premier étage de 2 pièces. 8656

Terreaux 14, un pignon de 2 pièces. 8657

Pour Saint-Martin 1892 :

Puits 17, une cave. 8658

Envers 35, un 1er étage de 3 pièces. 8659

Bel-Air 9, un 1er étage de 2 pièces. 8660

D. Jeanrichard 35, un 2me étage de 2 pièces. 8661

Boucherie 16, un 1er étage de 3 pièces. 8662

Progrès 2, un 2me étage de une pièce. 8663

Industrie 7, un rez-de-chaussée de 3 pièces. 8664

Boucherie 16, un pignon de 2 pièces. 8665

Cure 2, un 1er étage de 4 pièces. 8666

Progrès 4 a, un rez-de-chaussée de 2 pièces. 8667

Demoiselle 94, un 3me étage côté vent de 3 pièces. 8668

Demoiselle 94, un 4me étage côté vent de 3 pièces. 8669

Demoiselle 94, un 4me étage côté bise de 3 pièces. 8670

Demoiselle 93, beau sous-sol de 2 pièces pour ménage sans enfants. 8671

Avis. Une famille de paysans prendrait en pension **un enfant** âgé de 3 à 4 ans. Bons soins assurés.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9036-2

A louer

Encore quelques LOGEMENTS à remettre depuis 400 francs. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue du Progrès 61. 8078-14*

Au Magasin L. Perrenoud-Guerber
26, rue Léopold Robert 26, la Chaux-de-Fonds.

LIQUIDATION

Encore un beau choix de CORSETS, BAS couleur.
Tabliers *pour dames, fantaisie et autres.* 3230-31

BRASSERIE

M. ***Fritz Schiffmann*** *a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient d'ouvrir* ***63, rue du Progrès 63,*** *une brasserie*
Cet établissement portera le titre de **BRASSERIE DE L'UNION**

Bière de Bâle de la Brasserie Lœwenbräu. 9158-3

En vente dans toutes les principales pharmacies de la Suisse.

Elixir Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, **faiblesse d'estomac,** mauvaise haleine, flatuosités, **renvois aigres, coliques,** catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, **dégoût et vomissements,** mal de tête (s'il provient de l'estomac), **crampes d'estomac,** constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1, flacon double Fr. 1.80.** — Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche. **Dépôt général d'expédition** pour la Suisse chez **Paul Hartmann** pharm. **à Steckborn. Dépôt à**

la Chaux-de-Fonds, dans toutes les pharmacies. 4-7

En vente dans toutes les principales pharmacies de la Suisse.

Avis aux Sociétés

La **LIBRAIRIE A. COURVOISIER,** place du Marché, informe les Sociétés qui organisent des Tombolas pour enfants, qu'elle est très bien assortie en petits **Objets fantaisie** et **utiles.** Prix modérés.

CIBLES *pour floberts et fléchettes.*

BOUTEILLES

Bouteilles fédérales, Chopines et Litres verre vert. Très bonne qualité.
PRIX DE FABRIQUÉ

MAGASIN TIROZZI FRÈRES
10 a, Rue de la Balance 10 a. 6554-21*

Un nouvel assortiment de **Potages MAGGI** vient d'arriver chez Sœurs **Calame,** rue de la Serre. 9058

ÉCOLE INDUSTRIELLE

Tous les ***Livres*** *et* ***Fournitures*** *sont au grand complet.* ***Planches à dessin. Tés. Pistolets.*** *Véritables* ***Boîtes de mathématiques*** *d'Aarau.* ***Crayons*** *pour le dessin.* ***Couleurs. Pinceaux,*** *etc., etc.*

Librairie A. Courvoisier, place du Marché

ATELIER

A vendre le matériel d'un **atelier de graveur** comprenant : un tour à guillocher, double équilibre, avec excentrique, bague à ovale, pinces à carrures pour or et métal et autres accessoires, une ligne-droite avec pantographe, un établi à trois places, claies et autres objets. — S'adresser à M. Jämes Nicolet, rue de l'Industrie 5. 8871

A LOUER

pour St-Martin prochaine, 11 novembre 1892, plusieurs beaux **logements** de 3 et 4 pièces, avec dépendances, situés dans des maisons d'ordre, et en partie de construction récente.

S'adresser en l'Etude **G. Leuba,** avocat et **Ch.-E. Gallandre,** notaire, Place du Marché, 10. 8575

Logements
pour St-Martin 1892 :

A louer dans les nouvelles constructions Comaita **rue du Progrès 99, 101, 103 et 105,** encore plusieurs logements de 2 et 3 pièces avec corridor et dépendances. Parquets. Prix de fr. 400 et 450, eau comprise.

S'adresser à M. **Alfred GUYOT,** gérant d'immeubles, rue du Parc 74. 8706

Charcuterie
COMESTIBLES
5, Rue du Grenier 5.

J'informe ma bonne clientèle que je continue à tenir le magasin et que je tâcherai comme du passé à avoir toujours de la marchandise fraîche et de première qualité. 8999

Se recommande,
Veuve KUNZE-REBER.

DORAGE de ROUES

La **Fabrique des Longines,** à **St-Imier,** demande un bon **doreur de roues** capable et expérimenté. Entrée de suite. H-3843-J 8787

Berne

Mlle **Mathilde DuBois** informe ses amis et connaissances de la Chaux-de-Fonds qu'ayant repris à BERNE, **rue des Spectacles 37,** dès le 1er août une

Pension alimentaire soignée

et située tout près de la Gare, elle recevra volontiers à sa table, à de favorables conditions les personnes qui, durant leur séjour à Berne, voudront bien l'honorer de leurs visites. 8904

CAFÉ-BRASSERIE
DE
LA LYRE
(Ancienne Brasserie Barben)
23, Rue du Collège

Le soussigné annonce à sa bonne clientèle et au public en général qu'il vient de reprendre la **Grande Brasserie Barben,** rue du Collège, 23. Par un service prompt et actif, des consommations de première qualité, il s'efforcera de satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur visite. Tous les samedis, dimanches et lundis, **grand concert** donné par l'**Orchestre des Amis.** Entrée libre.

Il continuera à desservir le restaurant de Gibraltar, où il y aura soirée dansante tous les dimanches soirs. — Jeu de boules. — Se recommande,
8536-1 **A. Ringger dit Bætzi.**

Modes

Me Schædeli-Straub, modiste-fleuriste
64, rue du Parc 64,
au 2me étage,

se recommande aux Dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession : Garniture de chapeaux avec fleurs artificielles de sa propre fabrication, d'après modèles désirés. 7487-1

Dépôt de fleurs en **tous genres** pour décoration de salons, sorties de bals, couronnes mortuaires, etc.

Prix modiques.

Voulez-vous la santé ?

Liqueur reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 13212-43

Immeuble à vendre

On offre à vendre, de gré à gré, un immeuble situé à La Chaux-de-Fonds. Situation excellente. — Rapport assuré. — La maison est dans un bon état d'entretien. 8538

S'adresser, pour tous renseignements, à l'Etude **G. Leuba,** avocat et **Ch.-E. Gallandre,** notaire, Place du Marché, 10.

Polissage et Réparations de Meubles,

chez M. LOUIS RAIDT, **rue du Progrès 7.** 2776-7

Répétition

On demande à acheter au comptant une savonnette répétition à quarts, 18 karats, boîte polie, 16 ou 17 lignes, dans les prix de **200 fr.** 8888

S'adresser au bureau de l'Impartial.

HORLOGERIE

Un horloger sérieux et capable demande à entrer en relations avec une maison pour des terminages de montres 10 à 13 lignes. 8963-0

S'adresser au bureau de l'Impartial.

TAILLEUSE

Mme Heger, rue de la Demoiselle 136, se recommande aux dames de la localité pour la confection des habillements de petits garçons. Travail consciencieux. 8931

Pour St-Martin 1892

à louer dans les maisons Maroni, **rue de la Serre 103 et 105,** plusieurs grands logements de 3 pièces et corridor, depuis fr. 500.

S'adresser à M. **Alfred GUYOT,** gérant d'immeubles, rue du Parc 74. 8707-1

Miel des Eplatures

garanti pur et naturel et d'un goût excellent. — Miel en rayons. — Miel extrait.

S'adresser personnellement ou par carte à M. **Auguste Béguin,** instituteur, au **Crêt-du-Locle.** 8438

BOULANGERIE - PATISSERIE
86, rue Léopold Robert 86.

J'informe mes amis et connaissances et le public en général, que dès aujourd'hui on trouvera chez moi toute la **pâtisserie fine** et **ordinaire**

Par une marchandise fraîche et de bonne qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
9149-3 **Albert Hartmann.**

PLANTEUR ANCRE

Un bon planteur ancre désirerait entrer en relations avec un ou deux fabricants d'horlogerie pour des plantages lépines ou Borton, genres bon courant. 9150-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Le soussigné prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public de la Chaux-de-Fonds, qu'il vient de s'établir **cafetier** en cette ville,

18, RUE DE L'INDUSTRIE 18.

Par de bonnes consommations et un accueil cordial, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Alcide Oppliger-Jeanmaire, précédemment cafetier et boucher à **Sonvillier.**

A la même adresse, **800 bouteilles noires** sont à vendre. 9020-3

Représentant. Un jeune homme, âgé de 27 ans, au courant de la comptabilité, demande à représenter une bonne maison d'horlogerie à l'étranger ; il connaît parfaitement cette industrie et peut fournir de bonnes références. — Ecrire sous initiales **J. A. T. 8899,** au bureau de l'Impartial 8899

SACS
d'école en tous genres et à tous prix. — Spécialité.
Bonne qualité.

Papeterie A. Courvoisier
Place du Marché 1.

Sacs d'école

ÉCOLE PARTICULIÈRE
73, rue de la Demoiselle 73.

La rentrée aura lieu le 22 août. Mlle JEANNERET recevra les inscriptions le samedi 20 août. 8902

ÉCOLE ENFANTINE

La réouverture de l'Ecole enfantine de Mlle M. MATILE, **rue du Premier Mars 7,** aura lieu le lundi 22 août. 8865-0

H. COLELL
Médecin - Dentiste
est de retour. 9018

Appartements à louer

pour St-Martin 1892, situés à la rue du Temple Allemand 71, plusieurs beaux logements modernes, ainsi que deux jolis **SOUS-SOLS.** Prix modérés. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage.

Gérance d'immeubles
BUREAU A. HENRY
rue Léopold Robert 25 a.

Pour cause de départ, à louer pour le 1er septembre 1892 un bel appartement de 2 pièces et dépendances, exposé au soleil levant.

S'adresser au Bureau précité. 9016-2

Résultat des essais du lait du 16 Août au 17 Août 1892.
(Les initiales sont classées dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Butyro-mètre	Demi-litre du lait entier	Demi-litre du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Mathey-Prévot, Emile, Corbatière	38	30,4	34,8	12	
Hofstetter, Christian, Crosettes, Sagne	37	31,9	36,3	11	
Jacot-Maurer, Jn L., Gdes-Crosettes 15 A	36	32,9	36,9	12	
Jacot Jeanneret, Virginie, Gdes Crosettes 31	35	32,4	36,8	13	
Matile, Gustave, Corbatière	35	31,	35,1	11	
Maurer, Frédéric, Boinod 10	35	33,4	37,4	10	
Biéri, Paul, Roulets	34	31,6	35,3	11	
Jacot, Anna, Boinod 7	34	31,9	caillé	10	
Frey, Auguste, Grandes-Crosettes 22	32	31,1	34,3	11	
Biéri, Fritz fils, Crosettes, Sagne	32	33,2	36,9	9	
Sommer, Léon, Boinod 16	32	32,1	caillé	9	
Girard, Alcide, Bénéciardes	30	32,2	caillé	7	très faible

La Chaux-de-Fonds, le 18 Août 1892.

Direction de Police.

Une jeune fille de la Suisse allemande cherche une place dans un petit ménage pour garder les enfants. Entrée de suite. — S'adresser rue Jaquet-Droz 28, au 2e étage, à droite. 9140-3

Sommelières. Trois sommelières bien recommandées et deux **cuisinières,** cherchent à se placer de suite. — S'adresser à Mme Schenk, rue de la Côte 219, **Locle.** 9151-3

Une personne d'une quarantaine d'années, connaissant tous les travaux d'un ménage, désire se placer pour aller en service ou faire des ménages ou à défaut une place pour la couche. — S'adresser rue de la Charrière 15, chez Mme veuve Strittmater, menuisier. 9160 3

Demoiselle de magasin. Une demoiselle, ayant travaillé quelques années à la couture et connaissant les deux langues, cherche à se placer comme demoiselle de magasin. — S'adresser, sous initiales **L. R. 8874,** au bureau de l'Impartial. 8874-6

Commis. Un commis bien au courant de l'établissage cherche une place. — S'adresser, sous initiales **L. N. 9066,** au bureau de l'Impartial. 9066 3

Un homme marié et sérieux, ayant l'habitude des chevaux, demande une place de cocher ou voiturier ou à défaut comme homme de peine ou commissionnaire. — S'adr. à M. Jacot, rue des Terreaux 18, au 4e étage. 9077-3

Servante. Une jeune fille demande une place comme servante dans une bonne famille, pour faire tous les travaux d'un ménage. — S'adresser rue du Nord 29, au pignon. 9080-3

Une personne de toute confiance, très bien recommandée, parlant le français et l'allemand, cherche à se placer comme demoiselle de magasin, ou, à défaut, comme femme de chambre dans une très bonne famille. 9107-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Sertisseuse. Une bonne sertisseuse demande de l'ouvrage, soit en moyenne ou échappement ancre, Roskopf et cylindre. 9114-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une jeune fille âgée de 21 ans, de forte constitution, ayant bonne façon et connaissant les deux langues, cherche une place de suite dans un café, hôtel ou pension de parfaite honorabilité. — S'adresser à Mme A. Dick, à Lyss (Berne). 9021-2

Un jeune homme ayant fait un bon apprentissage de commerce demande une place dans une maison de banque ou dans un comptoir d'horlogerie. Bonnes références à disposition. 9040-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Dégrossisseur. Un bon dégrossisseur connaissant sa partie à fond, muni de bons certificats, cherche une place dans un atelier de monteurs de boîtes or de la localité. Entrée immédiate.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9041-2

Jeune fille. Une brave jeune fille, âgée de 20 ans, cherche de suite une place dans une petite famille ou dans un petit café. — S'adresser rue de la Ronde 17, au café. 9044-2

Journalière. Une demoiselle de toute moralité et de toute confiance se recommande pour raccommoder du linge et des habits, soit à la maison ou en journée. — S'adresser rue des Terreaux 25, au 1er étage. 9009 2

Une jeune fille sérieuse et bien recommandée désire entrer dans un magasin, de préférence dans une épicerie. — S'adresser rue de la Paix 31, au rez-de-chaussée. 8936-1

Démonteur. Un bon démonteur fidèle cherche quelques fabricants pour de l'ouvrage à la maison ou à défaut une place dans un comptoir. 8938 1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. Un bon graveur d'ornements demande à faire des heures ou une place. — S'adresser à M. Julien Brandt, boulevard des Crêtêts 1. 8941-1

Homme âgé de 26 ans, marié, désire emploi quelconque; il a travaillé comme aide-dégrossisseur et dans fabrique d'horlogerie sur tours et découpage. Meilleurs certificats. — S'adresser rue du Parc 91, au 4me étage. 8959-1

Peintre. Une bonne peintre en romaines, ainsi que romaines sous fondant, se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou à l'atelier. — S'adresser boulevard du Petit-Château 4, au 3me étage. 8960-1

Acheveur. Un acheveur régulier au travail, connaissant sa partie à fond et habile, ayant l'habitude du léger, sachant tenir une lanterne, l'habitude des échappements ancre et cylindre, demande une place dans un comptoir ou de l'ouvrage à la maison. 8961-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune garçon. On désirerait placer un garçon de 14 ans, fort et robuste, pour apprendre les travaux de la campagne. — S'adresser chez M. J.-Ulysse Droz, rue Fritz Courvoisier 36 A. 8967-1

Un jeune homme ayant fait un apprentissage de repasseur, démonteur et remonteur, demande une place dans un comptoir ou un atelier comme **assujetti.** — S'adresser rue du Soleil 5, au deuxième étage, à gauche. 8978-1

Un jeune homme ayant fait un bon apprentissage sur la pièce simple et compliquée demande une place dans une maison sérieuse.
S'adresser Gibraltar 4. 8981-1

Un jeune homme ayant l'habitude des travaux de la campagne, cherche, pour le 2 Octobre, une place, de préférence où il y aurait des chevaux à soigner. — S'adresser chez M. Isaac Meyer, rue du Marché 8. 8983-1

Commissionnaire. On demande de suite, un jeune garçon pour commissionnaire. — S'adr. rue du Rocher 2, au 1er étage. 9142-3

Servante. On demande une bonne servante. — A la même adresse on demande une **apprentie tailleuse.** — S'adresser rue de la Paix 17, au rez-de-chaussée. 9143-1

Fille. On demande de suite une fille parlant français et recommandable, pour faire la cuisine, soigner les enfants et à l'occasion aider à servir au café. Bon gage est assuré. — S'adresser à M. Oscar Cuenin, brasserie **Tramelan.** 9131-3

Pivoteur. On demande pour de suite un bon pivoteur pour échappements ancre. — S'adresser rue de la Ronde 22, au 2e étage. 9132 3

Polisseuse. On demande pour de suite une polisseuse d'anneaux et couronnes. — S'adresser rue du Doubs, n° 83. 9133 3

Commissionnaire. Dans un magasin de la localité, on demande un jeune homme robuste, âgé de 15 à 16 ans, pour faire les commissions.
S'adresser rue de la Balance 7. 9152-3

Apprenti. Dans un comptoir d'horlogerie de la localité, on demande un jeune garçon intelligent, libéré des écoles, comme apprenti COMMIS. — S'adresser par lettres, sous initiales U. U. 8745, au bureau de l'Impartial. 8745-3

Polisseuses. L'atelier **Ditesheim,** rue de la Serre 12, demande deux bonnes polisseuses de boîtes or, ainsi qu'une **apprentie.** 9079-3

Apprentie. Madame **Meier,** lingère, rue de la Ronde 22, au 1er étage, demande pour le 1er septembre une apprentie **lingère,** logée et nourrie chez ses parents. 9078-3

Remonteurs. On offre de l'ouvrage en grandes pièces à des remonteurs fidèles travaillant à la maison. — S'adresser, sous initiales **D. 9063,** au bureau de l'Impartial. 9063 3

Finisseuse. On demande, pour Besançon et de suite, une bonne finisseuse de boîtes or; elle serait nourrie et logée chez sa maîtresse. Moralité et capacités sont exigées. — S'adresser chez Mme veuve Quartier, rue du Grenier 33, au premier étage, à droite. 9099-3

Peintre en cadrans. On demande de suite au Locle un ouvrier ou une ouvrière peintre en cadrans, fournissant ses outils. 9064-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Doreuse. On demande de suite une ouvrière doreuse. — S'adresser à J. Ducommun-Pécaut, rue de la Paix n° 74. 9065-3

Homme de peine. On demande un jeune homme comme homme de peine. 9067-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande pour une famille de Berlin une honnête jeune fille bien recommandée et sachant bien le français. — S'adresser chez Mme M. Hirsch, rue du Nord 51. 9082-3

Domestique. On demande de suite un bon domestique sachant bien traire et possédant de bons certificats. — S'adresser à M. Paul Droz, aux Foulets, Eplatures. 9083 3

Charpentiers-menuisiers. On demande de suite quelques bons ouvriers pour faire le travail brut dans un grand bâtement.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9106-3

Servante. On demande de suite une bonne fille, sachant cuisiner et connaissant les travaux du ménage.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9108-3

Sommelière. On demande de suite une bonne sommelière.
S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 39, au Café. 9113-3

Polisseuse. Dans un bon atelier de la localité on demande une bonne ouvrière polisseuse de cuvettes or, ou, à défaut, une assujettie ou une apprentie. 9115-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

☞ On demande une **fille de magasin** et un **comptable** ayant une heure disponible par jour. 9022-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un ménage sans enfants est demandé pour la surveillance d'un bâtiment à **La Jonchère.** Conditions avantageuses. — Offres et certificats à adresser au **notaire Guyot,** à **Boudevilliers.** 9043-2

Servante. Deux personnes d'un certain âge demandent de suite une domestique de toute moralité connaissant tous les travaux d'un ménage. 9042-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprentie. On demande de suite une apprentie TAILLEUSE qui en même temps aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. — S'adr. à Mme Marie Lœrtscher, à SPIEZ près Thoune. 9039-2

Boîtier. On demande un bon **acheveur** boîtier sachant faire les gouttes. Entrée de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser rue D. JeanRichard 30. 9045-2

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or. Entrée immédiate. — S'adresser rue de la Demoiselle 56, maison Colin. 9046-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille pouvant faire quelques commissions entre ses heures d'école. — S'adresser rue de la Balance 3, au 3me étage. 8949-1

Doreur. On cherche de suite un ouvrier ou ouvrière doreur sachant grener et gratteboiser. Bons prix et travail assuré. — S'adresser à M. J. Bechtel, doreur, à Porrentruy. 8939-1

Servante. On demande de suite une servante connaissant les travaux d'un ménage et aimant les enfants.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8948-1

Acheveur. Un horloger bien au courant de l'achevage de la montre argent et particulièrement de la boîte, pourrait entrer de suite comme acheveur au comptoir Edouard Quartier, aux Brenets. Moralité et régularité exigées. Engagement à l'année après essai. 8940-1

☞ On demande de suite une **jeune fille** sachant faire les emboîtages remontoir et à laquelle on enseignerait un nouveau système d'emboîtage soigné, travail assuré, ou à défaut une jeune fille sachant bien limer et tourner. Bonne rétribution aux pièces ou à l'année. Entretien complet; vie de famille. — S'adresser à M. Gueissaz, à Onnens près Grandson. 8947-1

Emailleurs. On demande de suite deux bons ouvriers émailleurs. — S'adrosser rue de la Charrière 21, au 1er etage. 8965-1

Servante. On demande une servante sachant bien faire le ménage et la cuisine. Inutile de se présenter sans certificats. — S'adresser boulevard du Petit-Château 3, au 2me étage, à droite. 8962-1

Servante. Une bonne servante sachant cuisiner trouverait à se placer de suite. Bon gage. — S'adresser à Mme Gustave Perrenoud, rue Jaquet-Droz 45. 8900-1

Jeune fille. On demande une jeune fille de 16 à 18 ans pour aider au ménage et garder des enfants. — S'adresser rue de la Demoiselle 71, au 1er étage. 8964-1

Apprentie. On demande pour entrer de suite une apprentie **polisseuse** de boîtes or. — S'adresser rue de la Demoiselle 56, au 1er étage. 8966-1

Graveur. On demande un bon graveur pour le mille feuilles. 8968-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune garçon. On demande un garçon intelligent de 14 à 15 ans pour aider dans un bureau. 8969-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Repasseur. On demande un bon ouvrier repasseur, connaissant bien le posage d'aiguilles.
S'adresser Place d'armes 18, au 3me étage. 8979-1

Jeune fille. On demande une jeune fille allemande, honnête et active, pour aider aux travaux du ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — S'adresser chez Mme Châtillon, rue du Parc 66, au deuxième étage. 8980-1

Apprenti. Une maison de commerce demande un apprenti-comptable, ayant reçu une bonne instruction. Conditions favorables. — S'adresser sous initiales **T. S. 450,** poste restante Chaux-de-Fonds. 8984-1

Appartement. A louer un petit appartement au pignon, rue du Parc 16. — S'adresser rue de la Paix 17, au premier étage. 9153 3

Logement. A louer, pour St-Georges 1893, dans une maison d'ordre, un troisième étage, composé de trois pièces, cuisine, corridor et dépendances.
S'adresser rue de la Demoiselle 82, au premier étage. 9154-3

Chambre. A louer de suite ou pour fin Août, une belle grande chambre indépendante, à deux fenêtres, meublée ou non, à des personnes tranquilles et solvables. — S'adresser rue de l'Industrie 15, au rez-de-chaussée. 9155-1

Chambre. On offre la couche à deux messieurs. — S'adr. rue de l'Industrie 3, au rez-de chaussée. 9156-3

Chambre. A remettre de suite une belle chambre meublée, à un monsieur d'ordre et travaillant dehors.
S'adresser rue Léopold Robert 57, au troisième étage. 9157-3

Chambre. A louer dès maintenant ou fin courant, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle grande chambre non meublée, indépendante. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8, au 2e étage, à gauche. 9159-3

Chambre. A louer, pour le 1er Septembre, une chambre non meublée, indépendante, bien exposée au soleil. — S'adresser rue de la Charrière 6, au deuxième étage. 9163-3

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour Saint-Martin un beau logement de 3 pièces, balcon, cour et toutes les dépendances. — S'adresser rue de la Serre 69, au 3me étage. 9014-11

Appartements. A louer, pour le 11 novembre, deux petits appartements, et un grand pour le 23 avril. — S'adresser chez Nicolas Fluckiger, rue de la Demoiselle, 99. 8633-3

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, à un ou deux messieurs solvables, travaillant dehors.
S'adresser rue de l'Industrie 19, au premier étage, à droite. 9051-2

Chambre. On demande à louer une chambre meublée, à proximité de la gare. 9052-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A louer, pour Saint-Martin prochaine, un appartement au 1er étage du n° 28 de la rue de la Charrière, comprenant 3 chambres, exposé au soleil. Jardin. Prix 525 francs. — S'adresser rue de la Charrière, 1, au deuxième. 8500-2

Magasin à louer. Pour le 23 Avril 1893, à louer un petit magasin avec appartement et dépendances, situé au centre du village. 8820-2
S'adresser sous initiales **J. D.,** poste restante, Succursale, Chaux-de-Fonds.

Chambre. A louer de suite à des personnes solvables une chambre non meublée, exposée au soleil.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 8943-1

Logement. A remettre de suite ou pour St-Martin un beau logement exposé au soleil, de 4 chambres, corridor fermé, cuisine, alcôve, cave et dépendances. — S'adresser rue du Collège n° 17, au 2me étage.
A la même adresse, un père de famille demande une place de **commissionnaire** ou homme de peine. 8942-1

Pignons. A louer de suite ou plus tard deux pignons, dont un de 3 pièces, corridor et dépendances, et l'autre de 2 pièces, alcôve, corridor et dépendances.— S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage. 8950 1

Logement. A louer de suite ou pour St-Martin, un logement composé de 2 chambres, cuisine avec eau et dépendances.— S'adresser rue Pont 8, au premier étage. 8982-1

Magasin. A louer pour le 11 novembre 1892 un magasin avec **logement,** situé au centre du village. — Adresser les offres, sous initiales **B Z. N., 8970,** au bureau de l'Impartial. 8970-1

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs ou demoiselles de moralité, une belle chambre meublée. 8946-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, bien exposée au soleil. - S'adresser place d'Armes 20 B, au 3e étage. 8986-1

Chambres. A remettre, de suite, une ou deux chambres non meublées, à des messieurs ou à des dames de toute moralité. 8636-7
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A louer, pour Saint-Martin prochaine, au n° 27 de la rue de la Charrière, un bel appartement de 3 pièces, exposé au soleil levant. Belle cave avec bouteiller. Jardin.
S'adresser rue de la Charrière, n° 1, au deuxième. 8411-1

Appartement. A louer, de suite ou pour St-Martin, à la Capitaine, un appartement de 3 pièces complètement réparé, avec jardin. Prix 400 fr. — S'adresser rue de la Charrière, n° 1, au 2me. 8412-1

Pignon. A louer, pour St-Martin prochaine, un beau pignon de 2 pièces complètement mis à neuf. Maison d'ordre. Prix fr. 336 par an. — S'adresser rue de la Charrière, n° 1, au 2me. 8413-1

Logement. On offre à louer un beau logement de 3 pièces, bien exposé au soleil. — S'adr. rue du Doubs n° 67, au rez-de-chaussée. 8557-1

On demande à louer immédiatement pour 15 jours ou un mois, une jolie chambre payable d'avance. — Adresser les offres sous initiales **A. L., 8972,** au bureau de l'Impartial. 8972-1

Un jeune homme tranquille et travaillant dehors, demande à louer, pour fin courant, une belle **chambre** meublée dans une honnête famille bourgeoise où il pourrait avoir la pension. — S'adresser au Comptoir Th. Schædeli, rue du Nord 77. 8975-1

On demande à acheter d'occasion un **fusil Flobert** en bon état. — Adreeser les offres chez M. Lucien Dubois, rue de la Paix 60, chaque jour de midi à 1 ½ heure. 9087-3

On demande à acheter une lanterne pour montres et une presse à copier. 9023-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tricycle. On demande à acheter d'occasion un tricycle avec roues de 70 à 75 cm de hauteur. 8951-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une **chienne** race danoise, bonne pour la garde.
S'adresser à M. Ed. Jeanneret, rue du Parc 89. 9164-3

A vendre. deux ameublements neufs de salon en velours frappé, un guéridon, glace, tables de cuisine, tables de nuit, tables rondes à un pied, lits complets à une et à deux personnes, secrétaires, buffet à deux portes, canapé, commodes, un lit en fer à deux places, chaises en jonc. — S'adresser rue du Puits 8, au deuxième étage, à gauche. 8482-4

A vendre 15 poules, ainsi que 15 **lapins,** véritables Béliers.
S'adr. chez M. Tell Calame-Huguenin, rue du Grenier 41 c. 9053-2

A vendre faute d'emploi, un beau et bon **violon,** avec accessoires.
S'adresser rue de la Serre 47, au 3me étage. 9054-2

A vendre un **bureau,** à un prix très modique. — S'adresser rue du Versoix 5, au premier étage, Café des Trois Suisses. 9055-2

A vendre un **potager** peu usagé avec tous ses accessoires. — S'adresser Epicerie Bloch, rue du Marché 1. 9024-2

A vendre un beau lit complet bon crin, une table de nuit, une table ronde à un pied et une horloge. — S'adr. rue de la Demoiselle 90, au 2me étage, à droite. 9025-2

Tricycle. A vendre à bas prix un beau tricycle de fabrication anglaise, ainsi qu'une guitare avec étui et un accordéon à deux rangées, le tout en bon état. — S'adresser rue de la Paix 73, au rez-de-chaussée, à gauche. 8944-1

A vendre un tour aux débris avec la roue et les petits outils, en bon état. On apprendrait le métier à la personne qui le reprendrait.
S'adr. rue du Collége 10, au deuxième étage, à droite. 9112 3

A vendre un **tour aux débris,** avec les petits outils. — S'adresser rue du Collège 10, au 2e étage, à droite. 8973-1

Il a été volé une **montre** argent fond uni, cuvette de même, avec chaîne plaquée or, mouvement 3/4 platine ancre soigné, à clef. — La personne à qui elle pourrait être offerte est priée d'en aviser, contre récompense, le bureau de l'Impartial. 9068-3

Perdu une **montre argent** avec initiales L. B. sur la cuvette.
La rapporter, contre récompense, à la Confiserie Douillot. 9109-2

Perdu Lundi soir, **une poche de sacoche de vélocipède,** depuis le Locle à la Chaux-de-Fonds. — La rapporter, contre récompense, chez M. S. Brunschwyler, rue de la Serre 40. 9057-1

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur, oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. *Apoc. 14, 13.*

Car Christ est ma vie,
Et la mort m'est un gain.

Monsieur Jean Meinen, les familles Meinen et Trolliet, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise MEINEN née Trolliet

leur chère épouse, sœur, belle-sœur et parente, que Dieu a rappelée à Lui Vendredi, à l'âge de 54 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 20 août 1892.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 22** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Ronde 43.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 9146-1

Messieurs les membres de la **Société des faiseurs de ressorts** sont priés d'assister lundi 22 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame **Louise Meinen,** épouse de M. Jean Meinen, leur collègue. 9147-1

Les membres de la **Societé de Tempérance** sont invités à assister lundi 22 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame **Louise Meinen,** épouse de M. Jean Meinen, membre du Comité.

9145-1 **Le Comité.**

Monsieur Emile Næf et Madame veuve Schneider et famille font part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Jules KOPP, tailleur

décédé Samedi.

La Chaux-de-Fonds, 20 août 1892.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 22** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue de l'Industrie 30.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 9148-1

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur. Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.
Apoc. XIV, 13.

Les familles Droz-Humbert, Vulliet, Madame veuve Chollet et ses enfants, ainsi que les familles Parel, Aimé Humbert, à Neuchâtel, Humbert-Ramuz, à la Chaux-de-Fends, et Colomb-Humbert, à Genève, font part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère tante, cousine et parente,

Madame veuve Adeline HUMBERT-DROZ née Marchand,

que Dieu a retirée à Lui samedi, dans sa 82e année, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 20 août 1892.

L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 22** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Envers 24.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 9162-1

Messieurs les membres de l'**Union chrétienne des jeunes gens** sont priés d'assister lundi 22 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame **Adeline Humbert-Droz,** membre passive de la Société.

9161-1 **Le Comité.**

Mes pensées, dit le Seigneur, sont des pensées de paix et non d'affliction; vous m'invoquerez et je vous exaucerai; je ramènerai vos captifs de tous les endroits de la terre. *Ps.*

Monsieur Jean Schwab et ses enfants: Jean, Gottlieb, Alfred, Jacob, Anna et Marie, Monsieur et Madame Samuel Zumbach à Hauteville près Morat, Monsieur et Madame Samuel Schwab, Monsieur et Madame Rodolf Schwab, Monsieur et Madame Jaëob Schwab à Chiètre, Monsieur et Madame Frédéric Schwub à Chermet, ainsi que les familles Schwab et Zumbach ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Marie SCHWAB née Zumbach

que Dieu a rappelée à Lui Jeudi, à l'âge de 50 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 19 août 1892.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 21** courant, à 1 h. après midi

Domicile mortuaire: Boulevard des Cornes-Morels 21.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 9075-1

J. GÆHLER, 6, PLACE NEUVE, 6

Pour la rentrée des classes:

TABLIERS pour enfants, fillettes, garçons et jeunes filles. 8956 5*

TABLIERS pour dames. **Tabliers** de ménage. **Tabliers** pour bonnes.

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre 12. 9093-1

SAMEDI et DIMANCHE
à 8 1/2 h. du soir,

Grands Concerts

Direction DUSSERT
du Casino de l'Espérance de Genève

Mlle Berthe GAYEZ, chanteuse de genre.
Mlle Marietta REINSEB, romancière.
M. René DUSSERT, comique fin de siècle.

Entrée libre

Grande brasserie LA LYRE

ancienne Brasserie Barben
23, rue du Collège 23. 9006 1

Samedi, Dimanche et Lundi,
à 8 heures du soir,

GRAND CONCERT

donné par
l'Orchestre des Amis
avec le concours de
M. MARC, comique en tous genres.

Romances, Chansonnettes comiques,
Solos de clarinette, etc.

Entrée libre **Entrée libre**

Se recommande, **A. Ringger** dit **Bätzi**

Société du Gaïac

DIMANCHES 21 et 28 AOUT 1892
dès 9 h. du matin,
Lundi 29 Août 1892
dès 4 h. du soir,

GRANDE POULE
aux Combettes.

En cas de mauvais temps, la poule sera renvoyée de huit jours. 9092-4

Restaurant de Sommartel, la Sagne

Dimanche 21 et Lundi 22 août,
Il sera joué sur le JEU de BOULES une
Grande Répartition
pour plus de **500 francs** exposés en **moutons, fromages,** etc.

Se recommande,
9033-1 **J. Oppliger.**

Café de la Ronde

rue de la Ronde 30. 9098-1

Dimanche 21 et Lundi 22 courant
Il sera joué sur le jeu de boules
une **GRANDE**
-Répartition-
aux PAINS DE SUCRE
BOULES NEUVES

Se recommande, **La Tenancière.**

Café-Restaurant du Valanvron

Dimanche 21 et Lundi 22 Août 1892
il sera joué une
RÉPARTITION
composée de
deux cartons de montres et
de **deux gros cabris.**
Valeur exposée : **150 Francs.**

Soirée familière

9060-1 Se recommande,
Le tenancier, **Louis Amez-Droz.**

BRASSERIE GAMBRINUS

rue Léopold Robert. 5093-16*

SAMEDI et DIMANCHE
dès les 7 1/2 heures du soir
BONDELLES

Aux Arêtes

au-dessus du Chalet.

Dimanche 21 Août
GRANDE
Fête champêtre
organisée par la
Société Fédérale de Gymnastique
L'ABEILLE
avec le concours d'un Orchestre d'amateurs.

PROGRAMME

Midi. — Ouverture des jeux.
1 1/2 heure. — Préliminaires avec cannes et accompagnement de musique.
2 heures.— Danse sur le GRAND PONT,
3 heures. — Jeux pour les enfants.
4 heures. — Grand ballet costumé des **GONDOLIERS.**
6 heures. — Distribution des prix.
8 heures. — Clôture de la fête.

Des **vins, bière,** ainsi que des **vivres,** seront vendus sur l'emplacement.

Les marchands et revendeurs non autorisés par la Société ne pourront absolument pas établir de banc sur l'emplacement. 8957-1

En cas de mauvais temps, **la fête sera renvoyée de 8 jours.**

CERCLE MONTAGNARD

CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 21 Août
à 8 1/2 h. du soir
Représentation théâtrale
DONNÉE PAR LA
SECTION THÉATRALE
avec le bienveillant concours de
l'Orchestre de la Section

PAR DROIT DE CONQUÊTE
Comédie en trois actes, par
E. Legouvé. 9050-1

La représentation sera suivie d'nne petite
SOIRÉE DANSANTE

Restaurant Numa IMHOFF

Les Joux-Derrière 9136-1

Dimanche 21 Août 1892
SOIRÉE MUSICALE

Restaurant des Combettes

Dimanche 21 Août 1892.
dès 2 h. après midi
BAL CHAMPÊTRE

Bonne Musique et bon accueil attendent les amateurs. Se recommande,
9034-1 **Jules Studler-Weber.**

CAFÉ DES ALPES
12, Rue St-Pierre 12.
SOUPER AUX TRIPES
tous les ***Lundis*** *soir,*
dès 7 1/2 heures. 13848-14

Café SCHNEITER

67, Hôtel-de-Ville 67. 9126-1

Dimanche 21 Août 1892
BAL BAL

Se recommande, Le Tenancier.

113, RUE DU DOUBS, 113

ouvert de 9 heures du matin
à 12 1/2 heures et dès 3 heures du soir

Vins de table, rouges et blancs, première qualité, à emporter à **45, 50** et **60** cent. le litre. 8678-9

Société française philanthropique et mutuelle

Chaux-de-Fonds

Dimanche 28 Août 1892
SORTIE FAMILIÈRE
ROUTE du VALANVRON

PROGRAMME

10 heures. — Ouverture de la fête. Tir au flobert et aux fléchettes.
Midi. — ***Dîner champêtre.***
1 1/2 heure. — Reprise du tir. Ouverture des jeux: Course au sac, Mât de Cocagne, Mât de beaupré, Roue aux pains d'épices, Pêche à la ligne, Course libre, Saut, Jeu du tambour, Jeu des plaques, Jeu du canard, etc.
2 heures. — Ouverture de la ***Danse champêtre gratuite.***
5 heures. — Clôture du tir.
5 1/2 heures. — ***Distribution des prix.*** 9122-3

Pendant le jeu, ***Distribution gratuite*** *aux enfants.*

Les marchands non autorisés par la Commission, ne pourront établir de banc sur l'emplacement de la fête. S'adresser à M. François Belzon, rue Jaquet-Droz 56.

Restaurant des Armes-Réunies
BOIS du PETIT-CHATEAU

Dimanche 21 Août 1892
à 2 h. après midi,
Grand Concert champêtre
donné par la musique militaire
LES ARMES-RÉUNIES
sous la direction de M. **Seb. Mayr,** prof.

Dimanche 21 et Lundi 22 Août,
GRANDE RÉPARTITION
au jeu des 9 quilles
organisée par la Société de musique.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la grande salle.
La répartition aura lieu tout de même.
9097-1

Restaurant de GIBRALTAR

tenu par 9096-1
Arnold Ringger

Dimanche 21 Août
dès 3 h. après midi,
GRAND
Bal
DONNÉ PAR
l'Orchestre des Amis

Entrée libre Entrée libre

Hôtel de la Vue des Alpes

Dimanche 21 Août 1892
Bal **Bal**

N-1681-C BONNE MUSIQUE 9124-1

DIMANCHE et LUNDI
Répartition au jeu des 9 quilles
Valeur exposée, **150 francs.**

Se recommande, Le Tenancier.

HOTEL DE LA BALANCE

AUX LOGES 9059-1

Dimanche 21 Août 1892
BAL **BAL**

DIMANCHE et LUNDI
- VAUQUILLE -

Le tenancier, **J. Monnier.**

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre 12. 9135-1

Dimanche matin
de 10 h. à midi,
GRAND CONCERT
— apéritif —
DONNÉ PAR
l'Orchestre « La Renaissance »
composé de 7 exécutants.

JARDIN

CONCOURS CANTONAL d'AGRICULTURE
de COLOMBIER

MM. les agriculteurs du district, disposés à concourir avec du bétail à l'Exposition cantonale à Colombier, les 24 et 25 Septembre prochain, sont avisés qu'ils doivent se faire inscrire, jusqu'au 30 août courant, dernier délai, auprès des Commissaires suivants :

MM. **Jacob Streiff,** rue de l'Hôtel-de-Ville, Chaux-de-Fonds ;
Albert Matthey-Prévôt, juge de paix, à la Sagne ;
Albin Droz, aux Eplatures ; 9137-3
Henri Grobéty père, aux Planchettes.

MM. les commissaires ci-dessus transmettront ensuite les inscriptions au Département cantonal de l'Agriculture.

Le Comité de district.

Restaurant de la Croix-Blanche

à Malvilliers. 9123-1

Dimanche 21 Août 1892
Bal **Bal**

EXCELLENTE MUSIQUE

Se recommande, **Sam. Nydegger.**

HOTEL DU CERF

55, rue de l'Hôtel-de-Ville 55.

Dimanche 21 Août 1892
dès 3 h. après midi
Bal **Bal**

MUSIQUE GRATIS 9100-1

Se recommande, **Charles Zbinden.**

Nouvelle BOUCHERIE de l'Abeille

88, rue de la Demoiselle 88.
(Maison Trezzini). 9088-5

A partir de ce jour,
BŒUF 1re qual., à 75 c.
le demi-kilo.

Se recommande, J. Wormser.

Evangélisation populaire

de La Chaux-de-Fonds

En cas de beau temps,
DIMANCHE 21 AOUT 1892,
dès 2 1/2 h, après midi,
RÉUNION PUBLIQUE
aux Bressels, Eplatures-Sagne
chez M. Jacob MULLER. 9026-1

Invitation cordiale à tous.

Brasserie MULLER Frères

tenue par M. G. WEBER

Dès aujourd'hui
la chope de 5 décilitres
à 20 centimes

BIÈRE EN BOUTEILLES
pour emporter
Consommation de premier choix

TOUS LES LUNDIS 8571-1

Gâteau au fromage
FONDUES

Société de Tempérance

Réunion publique **dimanche 21 août,** à 2 1/2 heures après midi, au Temple des Eplatures ou en plein air en cas de beau temps. 9144-1

MOBILIER A VENDRE
pour cause de décès

Mercredi 24 août 1892, il sera vendu, sous le Couvert communal, des lits, canapé, tables, chaises, cadres, glaces, potager, chiffonnière, un établi avec tour pour grandisseuse, etc. 9141-3

Etude F. Rüegger.

Sacs d'école

en toile,
en cuir,
en toile cirée,
depuis **45 c.** à **8 fr.** pour garçons et pour filles.

FABRICATION SUISSE
Pas de camelotte.

Boîtes d'école

Grand choix de
SERVIETTES
en tous genres.

AU 5925-241
Grand Bazar du Panier Fleuri

HORLOGERIE. Un atelier demande des **terminages** ou **remontages** en petites et grandes pièces. Ouvrage fidèle.
S'adr au bureau de l'Impartial. 9007-2

AU BORD DU LAC

à **Treytel** près Bevaix, une charmante **petite CAMPAGNE** du prix de **20 mille francs,** est à vendre pour cause de départ.

Vue superbe. Source intarissable. Ombrages. Petite habitation avec espaliers. Superficie 2000 m². Gare, Télégraphe, Téléphone à 20 minutes. Bateau à vapeur à 3 minutes. Séjour tranquille et salubre. Pêche et chasse à proximité. Facilité de paiement. 9089-3

Ecrire à M. Gustave Rousselot, à Treytel par Bevaix (canton de Neuchâtel).

A remettre

pour cause de santé, dans une des principales villes de la Suisse romande, un **commerce de meubles** avec spécialité nouvellement brévetée. Affaire d'avenir pour un tapissier connaissant sa partie. 8958-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Rentrée des classes — Fournitures d'école à prix réduits

Librairie A. COURVOISIER, Place du Marché.